

SELLAL DÉCALRE: L'AMENDEMENT AURA LIEU PROCHAINEMENT

UN RÉFÉRUNDUM POUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION



Epine dorsale des réformes inaugurées par le président de la République, l'amendement de la Constitution a toujours été un impératif sans lequel il n'y aurait aucun sens aux réformes entreprises, tant attendues par la classe politique que par le peuple. Tout le monde aurait remarqué ce «chevauchement» dans les missions et les prérogatives de cha-

cune des institutions de l'Etat. On y remarque justement une certaine primauté du présidentiel sur les autres institutions. D'ailleurs c'est la raison pour laquelle, certaines forces politiques réclament l'instauration d'un régime parlementaire ou du moins semi-parlementaire.

Suite en page 03

OUVERTURE DE LA
SESSION DU PRINTEMPS
DU PARLEMENT

Plusieurs projets de loi au menu

Dans l'ordre du jour de la session de printemps figure un certain nombre de projets de lois, dont quatre ont été déposés sur le bureau de l'Assemblée. Projet de loi relative à l'organisation de la profession d'avocat qui revêt une grande importance et qui permettra de clarifier et de renforcer la relation entre les trois piliers de la justice, à savoir: le juge, l'avocat et le citoyen, de manière individuelle, ou collective, d'une part, et d'autre part, entre les différentes institutions et secteurs de l'Etat, et de maintenir l'équilibre entre ces derniers, afin de garantir les droits de tout un chacun et de juger tout coupable pour ses erreurs et ses violations de la loi. Ce projet pour rappel, n'a pas été du goût des robes noires en 2012 et il est ressorti du tiroir à l'occasion de cette session, car l'important selon ses initiateurs serait l'équilibre entre ces trois piliers étant le fondement même de l'Etat de droit, qui garantit les droits de l'homme et du citoyen tels que consacrés par la Constitution de la République.

Il y a lieu de citer également le projet de loi relatif aux conditions d'exercice de l'activité commerciale qui a pour objet de réglementer ces pratiques qui touchent tous les citoyens. Les objectifs de ce projet consistent, notamment à assurer une meilleure coordination entre les parties concernées par les opérateurs du marché de gros, ou de détail, à mettre fin à l'anarchie et à tout ce qui porte atteinte à l'image des villes et à l'environnement, à promouvoir l'art de vivre dans notre pays et à fixer les droits et les devoirs afin de mettre un terme à l'évasion fiscale et au non recouvrement des droits du Trésor public.

Suite en page 03

DES INDEMNITÉS
POUR LES ÉLUS LOCAUX
**LA RÉMUNÉRATION À
LA MESURE DES
RESPONSABILITÉS**

PAGE 03

1ÈRE SESSION DU TRIBUNAL
CRIMINEL D'ALGER
**PLUSIEURS
AFFAIRES DE RAPT
AU PROGRAMME**

PAGE 04

PRODUCTION
DU PÉTROLE
**LE VOLUME À SON
PLUS BAS NIVEAU
DEPUIS MAI 2003**

PAGE 05

AFFAIRE DE PLANTATION
DE CANNABIS
À TIZI-OUZOU

**Perpétuité et 20
ans de prison
ferme prononcés**

PAGE 04



ORAN
17 | 10

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent Sud Est



07h28
19h00
45%
14,48 km/h

Alger	20/11
Constantine	24/11
Annaba	19/12
Ouargla	36/17
Mostaganem	18/10
Béchar	21/08

INDEX

ZONE.....02	CENTRE.....09
ACTUALITES.....03,04,05	SPORTS.....10,11,12,13,15
ORAN.....07	SOCIÉTÉ.....17
OUEST.....08	DETENTE.....22

ZONE INTERDITE

02

www.carrefouralgerie.com



LA REVUE EL DJEICH REVIENT SUR L'ATTENTAT DE TIGUENTOURINE «L'intervention de l'ANP a fait éviter à l'Algérie une catastrophe»

L'Armée nationale populaire (ANP) a fait éviter à l'Algérie une "catastrophe" et une "crise", a souligné la revue "El Djeich" qui revient, dans son édition de février, sur l'attentat terroriste en janvier dernier contre le complexe gazier de Tiguentourine (In Amenas). "Partant de sa ferme résolution à riposter avec force aux ennemis de la patrie quels que soient leurs desseins, l'Algérie a agi conformément aux principes de souveraineté et d'indépendance de décision et à la règle selon laquelle "pas de négociations avec les terroristes" afin que les criminels ne se transforment en négociateurs", a affirmé El Djeich dans son éditorial qui précise que cet attentat terroriste "a ciblé l'Algérie sur le plan économique touchant au gagne-pain de ses enfants". L'Algérie a agi "sans consultation ni concertation aucune pour que nul n'intervienne dans les affaires internes du pays", écrit encore la revue.



EN VUE D'ÉTABLIR LE CONTACT AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE Le FFS envoie ses parlementaires dans le sud



Le Front des forces socialistes (FFS) a indiqué dimanche avoir "dépêché" des "missions parlementaires d'information" dans plusieurs wilayas du sud du pays, en vue d'établir le contact avec la société civile dans cette région. "Le FFS a décidé que son groupe parlementaire ouvre la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale au contact des populations du sud du pays", a indiqué un communiqué de cette formation politique, précisant que des "missions parlementaires d'information du parti ont été dépêchées vers les wilayas d'El Oued, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla". "Les parlementaires du Front ont été à la rencontre de ces populations en organisant un large débat avec les jeunes chômeurs, en participant à des manifestations de protestation et en rencontrant les acteurs de la société civile", ajoute le communiqué. Le parti s'est dit "déterminé à porter la voix et les revendications de ces populations et être à l'écoute de l'opinion publique", soulignant que ces "revendications concernent toutes les Algériennes et tous les Algériens épris de dignité, de justice et de liberté".

Le Carrefour d'Algérie

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 39 84 40 / Fax: 041 39 79 92

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 021 28 95 65 / Fax: 021 28 95 34

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: SEDOR

ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95
Sitetweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos
remis au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

AMIS LECTEURS,

Si vous avez des infos,
des commentaires ou des réactions,
n'hésitez pas à nous écrire.
«LE CARREFOUR D'ALGÉRIE»
Rubrique Zone interdite.

Adresse: 16 Bd Benzerdjeb - Oran
Fax: 041 39 79 92

RÉUNION SUR LA STRATÉGIE PARLEMENTAIRE DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES Une délégation algérienne à New York

Une délégation parlementaire algérienne prendra part à la réunion sur "La stratégie parlementaire de lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles", prévue mardi prochain à New York, par l'Union interparlementaire (UIP) en collaboration avec l'Organisation des Nations unies (ONU), a indiqué dimanche un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). La réunion se penchera sur les "moyens d'associer les parlementaires à une volonté politique véridable pour lutter contre la violence faite aux fem-

mes et aux filles" et contre "la violence faite aux femmes activant dans le domaine politique", a précisé le communiqué. Selon la même source, la réunion se veut une occasion "pour impliquer les parlementaires, en vertu de leur activité parlementaire, dans la lutte contre ce phénomène en collaboration avec les différentes organisations internationales qui activent dans ce domaine". L'Assemblée populaire nationale (APN) sera représentée lors de cette rencontre, par la vice-présidente, Fatima Aouisset, et la députée Meftali Yamina.



CONFERENCE

Au CENTRE PIERRE CLAVERIE
5 RUE DES FRERES OULD AHCENE (EX ESCALONE)
El Makkary Saint Eugène ORAN

LES ALGERIENS ET LEUR HISTOIRE

Par Madame Fatima BAKHAI

Mme BAKHAI est l'auteure, entre autres de: « Un oued pour mémoire », « La Scalera », « Dounia », « Izuran I, II et III » ...

Le SAMEDI 16 MARS 2013 à 16 heures



SELLAL DÉCALRE: L'AMENDEMENT AURA LIEU PROCHAINEMENT

Un référendum pour la révision de la Constitution

Suite de la page Une

Un dispositif qui permettrait de renforcer l'institution parlementaire édue et par conséquent soumettre l'action du gouvernement au contrôle des représentants du peuple. Plusieurs problèmes, les derniers scandales dans certaines entreprises, sont justement la conséquence logique de cette «domestication» du parlement et de toutes les institutions élues. D'autres forces politiques par contre, n'y voient pas cet amendement comme une priorité. Au sujet du débat sur l'élaboration de la constitution où devraient y participer les différentes forces vives de la nation, telle que promises par le président de la république dans un de ses discours précédents, certains courants politiques, ont bien exprimé

leur déception de voir leurs propositions prises en considération dans la confection la loi fondamentale du pays. C'est ce que vient d'affirmer le Premier ministre, Mr Abdelmalek Sellal, lundi à Alger, annonçant que l'amendement de la Constitution aura lieu prochainement. Il a précisé dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN), qu'un débat sera ouvert, à ce propos, au niveau du Parlement. La révision constitutionnelle "passera par voie référendaire", ajoutera le Premier ministre. "Bien sûr qu'il y aura un référendum pour la révision constitutionnelle", a déclaré à l'APS, M. Sellal en précisant, toutefois, que "rien n'a été décidé quant à la présentation du projet lors de cette session ou celle d'automne". "Ce sera

annoncé en temps opportun", a-t-il dit. "Ce qui est sûr, le projet est actuellement à l'étude", a ajouté M. Sellal. Il a rappelé que l'amendement de la Constitution était un engagement du président de la République, Mr Abdelaziz Bouteflika. Dans un discours à la nation en avril 2011, le président Bouteflika avait annoncé une révision de la Constitution, ajoutant qu'une commission constitutionnelle, à laquelle participeront les courants politiques agissants et des experts en droit constitutionnel, sera créée. "Elle (la commission) me fera des propositions dont je m'assurerai de la conformité avec les valeurs fondamentales de notre société, avant de les soumettre à l'approbation du parlement ou à vos suffrages par la voie référendaire", avait-il expliqué.

B.Abdelkader

DES INDEMNITÉS POUR LES ÉLUS LOCAUX

La rémunération des élus locaux à la mesure des responsabilités

Le décret vise surtout à améliorer la situation de l'élu local. Une rémunération et des indemnités sont fixées dans les conditions de détachement de ces élus. Intervenant sur la situation des élus locaux détachés, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités Locales, M. Daho Ould Kablia, a affirmé lundi à Alger que le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées, visait "l'amélioration de la situation des élus". Selon lui, ce décret prend en considération "le volume des communes et des responsabilités". Il vise aussi "l'amélioration de la situation des élus selon les responsabilités qui leur sont dévolues", a indiqué M. Ould Kablia dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture des travaux de la session de printemps de l'Assemblée Populaire Nationale (APN). Pour rappel, le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal a signé en février dernier le décret exécutif fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées.

Ce décret vient en application des dispositions de la loi 10-11 du 22 juin 2011 relative à la commune et de la loi 07-12 du 21 février 2012 sur la wilaya. Les dispositions de ce décret prennent en charge la question de la rémunération des élus locaux, dans le sens d'une amélioration, à la mesure de la responsabilité qui leur est conférée par la loi et ce, ceci grâce à la mise en place d'un système de compensation adéquat visant à mieux indemniser les élus, qui participent plus activement que d'autres à la gestion des collectivités locales. Ce système de rémunération prend en considération à la fois "la taille démographique de la commune et de la wilaya, la référence à l'évolution des salaires dans la fonction publique et les spécificités propres aux collectivités locales, en termes de charge de travail, de volume des responsabilités et de classement suivant la zone géographique". Les élus concernés par ce décret sont: le président de l'Assemblée Populaire de Wilaya et ses adjoints, les présidents des

Commissions permanentes de l'Assemblée Populaire de Wilaya, le président de l'Assemblée Populaire Communale et ses adjoints, les délégués spéciaux communaux et les présidents des Commissions permanentes de l'Assemblée Populaire Communale. A noter que les élus "non permisés" bénéficient d'une indemnité mensuelle de représentation.

B.Habib

Ouverture de la session du printemps du Parlement Plusieurs projets de loi au menu

Suite de la page Une

L'assemblée examinera également le projet de loi relative à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives. Le dernier projet de loi déposé sur le bureau de l'Assemblée est celui fixant les règles applicables aux activités de la Poste, des Télécommunications et à celles liées aux technologies de l'information et de la communication. De par la sensibilité de ce secteur, il est clair que ce projet de loi revêt une importance singulière, qui requiert davantage d'organisation et de développement, afin d'assurer le transfert des technologies de la communication et d'améliorer leurs performances au service du citoyen. Il est à noter qu'outre les quatre projets de loi qui seront examinés par la chambre basse de cette session, sept autres projets sont en phase d'élaboration et pourraient donc être soumis à l'Assemblée durant cette même session. Il s'agit du projet de loi relative à l'audio-visuel, du projet portant loi minière, du projet modifiant et complétant le code pénal. Une autre liste de projets de loi pourrait être soumise au cours de cette session, outre le projet de loi modifiant et complétant le Code des douanes, celui relatif aux ressources biologiques et le projet de loi relative à l'organisation des établissements pénitentiaires et la réinsertion des détenus. La liberté d'expression dans les médias est largement garantie en Algérie. Néanmoins, accuser tout le monde pourrait - volontairement ou involontairement selon l'intervenant remettre en cause la crédibilité et l'intégrité de toutes les institutions, ainsi que leurs responsables et affaiblir la coopération avec notre pays, ce qui provoquerait une décroissance des investissements, dont l'Algérie a besoin pour la réalisation de nombreux grands projets inscrits au programme du président de la République et qui visent à atteindre le développement escompté dans tout le pays.

FOUAD N.

RUMEURS DE FUITE DE SUJETS DU BACCALAURÉAT 2013

Le ministre de l'Education Nationale dément

Le ministre de l'éducation nationale M. Abdellatif Baba Ahmed a démenti lundi à Alger toute fuite de sujets du Baccalauréat (session juin 2013) comme cela a été rapporté par certains organes de presse. En marge de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a déclaré à la presse qu'"il était absolument impossible qu'il y ait une fuite de ces sujets eu égard aux mesures draconiennes mises en œuvre dans l'élaboration des sujets des examens de fin d'année, et plus particulièrement quand il s'agit de l'examen du baccalauréat". Tout en s'interrogeant sur les raisons qui entourent la circulation de telles informations alors que l'année scolaire n'en est qu'à son deuxième trimestre, le ministre a exigé des promoteurs de cette fuite de présenter des preuves. Le ministère de l'éducation nationale avait rappelé, dans des déclarations précédentes, que les sujets de l'examen du baccalauréat seront conformes au programme scolaire enseigné effectivement aux élèves. Il a également annoncé que les cours s'arrêteront jeudi 2 mai 2013, date qui servira de base de référence pour le choix des sujets des examens, indiquant que ces mesures seront transmises à tous les candidats et à l'Office national des examens et concours pour qu'elles soient mises en œuvre dans l'élaboration des sujets.

Point de Vue

Par Mustapha HANTAZ

Le drame de l'ISMAS

Quelle décision étonnante que celle qui a été prise récemment par les responsables du ministère de la Culture, qui ont ordonné les diligences nécessaires, afin de procéder à la fermeture provisoire de l'Institut Supérieur des Métiers des Arts du Spectacle et de l'Audiovisuel (ISMAS) d'Alger. Étonnante dans la mesure où, c'est bien la première fois qu'il est décidé la fermeture autoritaire d'un établissement pour d'autres raisons que celles de nature strictement économique. Un conflit interne ayant mobilisé les étudiants autour d'une grève, pas encore levée, puisque certains demeurent toujours présents dans les lieux munis de leurs pancartes et banderoles, a finalement appelé l'intervention de la tutelle. M. Rabah Hamdi, inspecteur général au ministère de la Culture a donc livré au cours d'une conférence son sentiment sur les

raisons qui selon lui, sont à la base de cet ample mouvement de protestation: «la grève [par laquelle l'instruction autoritaire est arrivée], menée par les étudiants de l'ISMAS a été entreprise dans le but d'échapper au conseil de discipline» qui s'apprêtait à examiner les dossiers des absenteïstes. Entendons par là des étudiants qui «sèchent» les cours en se faisant employer ailleurs, «au noir», ceci selon les allégations du responsable sus évoqué. Il n'en demeure pas moins, que si les griefs rapportés peuvent justifier assez facilement que des mesures disciplinaires soient prises, celles-ci étant en principe intégrées dans le règlement intérieur de l'organisme, cette décision énergique de fermeture d'un institut reste d'une extrémité inédite. Non pas que des entreprises n'aient pas été fermées par oukases gouvernementaux dans les années 90 avec forces de l'auto-

rité publique à l'appui, mais la fermeture d'un établissement d'enseignement en cours d'année scolaire est une véritable Première! L'on suppose, au demeurant, que tous les étudiants ne sont pas des absenteïstes et s'il ne fallait considérer que quelques uns qui font preuve de sérieux et d'assiduité cette décision serait totalement inique à leur égard. Et c'est d'ailleurs le cas, si l'on devait tenir compte de la teneur du discours de certains protestataires. Cet «incident» renseigne s'il en était besoin sur la place déjà considérablement réduite réservée à la Culture, dont on voit là en grandeur nature le meurtre symbolique. Fermer un Institut, alors que l'on n'est pas parvenu à prévenir les sourdes révoltes qui le minaient est une décision qui, à n'en point douter, continuera pendant longtemps à faire couler encre... et salive.

AFFAIRE DE PLANTATION DE CANNABIS À TIZI-OUZOU Perpétuité et 20 ans de prison ferme prononcés

Le tribunal criminel, de deuxième instance, près la Cour de Tizi-Ouzou a condamné à la prison à perpétuité et à 20 ans de prison ferme, respectivement A Chabane et R Mustapha, poursuivis dans une affaire de plantation de cannabis à Bouhinoune dans la commune de Tizi-Ouzou. Les faits de cette affaire, jugée hier, remontent à l'année 2009, lorsque le père de R Mustapha s'est rendu à la police pour dénoncer son fils qui avait planté du cannabis dans le verger familiale. Une plantation ou 34 plants de cannabis et un sachet plein de feuilles de cette plante fraîchement cueillies. Arrêté, R Mustapha a dénoncé A Chabane qui lui avait remis une cinquantaine de graines de cannabis, "il m'a demandé de les planter, en me promettant une rémunération à la récolte" a déclaré lors du procès cet accusé. Pour sa part, A Chabane, possédait lui aussi une plantation de cannabis à Bouhinoune. Les policiers y ont saisi 65 plants de cannabis. Une perquisition de son domicile, s'est soldée par la saisie de 8 Kg de kif traité, d'une quantité de feuilles de cannabis, du matériel pour la fabrication de drogue à partir de cette plante, des armes blanches, et 79 millions de centimes qui étaient cachés dans une machine à laver. Si R Mustapha a reconnu les faits retenus contre lui et a demandé la clémence de la justice, A Chabane a tout nié en bloc. Le procureur a requis la peine d'emprisonnement à perpétuité contre les deux accusés. Après délibération, R Mustapha qui a bénéficié de circonstances atténuantes a été condamné à 20 ans de prison ferme, tandis que A Chabane a écopé de la peine de prison à vie. Pour rappel, ces deux mis en cause ont été condamnés en première instance à la prison à perpétuité.

M. Aswel

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AZAZGA (TIZI OUZOU) De 5 à 10 ans de prison ferme requises contre 4 ex-P/APC

Le procureur de la république près le tribunal correctionnel d'Azazga, a requis, ce dimanche, des peines de 5 à 10 ans de prison ferme contre 4 anciens présidents de l'APC de Tizi Ouzou. Des amendes allant de 300.000 dinars à 1 million de dinars ont été également requises contre ces anciens présidents d'APC. Trois de ces maires, à savoir, Cherrak Omar, Ait Ahmed Cherif et Bensalem Arezki, ont comparu en qualité de prévenus libres, alors que le quatrième, Taleb Ahmed, est en fuite. Ils sont poursuivis pour les chefs d'inculpation de "faux et usage de faux", "détournement de deniers publics" et "octroi, douteux de marchés", faits qui remontent à la période allant de 2000 à 2005, où ils ont eu à gérer les affaires de la commune du chef lieu de wilaya. L'affaire a été mise en examen et le verdict sera rendu le 17 mars prochain.

POLICE D'OUM EL BOUAGHI Une statuette antique en bronze récupérée

Les éléments de la première Sûreté urbaine de Tébéssa viennent de récupérer à Oum El Bouaghi dans le cadre d'une procédure d'extension de la compétence territoriale, une statuette en bronze datant de l'époque romaine, a-t-on appris dimanche auprès de la Sûreté de wilaya. Cette pièce de 5 kg et de 50 cm de haut, représentant le Christ, et dont la valeur a été estimée à 20 millions de dinars, devait être exportée frauduleusement vers l'Europe via la Tunisie. Elle était détenue par trois individus qui ont été arrêtés pour être présentés devant le tribunal d'Oum El-Bouaghi aussitôt après l'achèvement de l'enquête en cours, a précisé la même source. Le vol et le trafic de pièces archéologiques a pris des proportions alarmantes ces dernières années, à Tébéssa mais aussi dans plusieurs autres wilayas de l'Est du pays connues pour renfermer des sites et des objets archéologiques de première importance, a-t-on encore affirmé.

AFFRONTEMENTS ENTRE POLICIERS ET MANIFESTANTS À TIARET

Cinq policiers et dix personnes blessés

Tout a commencé lors de l'exécution d'un arrêté d'expulsion, par les services de la police et d'un huissier de justice, d'une famille habitant illégalement un logement appartenant à l'OPGI que cette famille occupait depuis l'année 1996, a-t-on appris de sources crédibles. Ainsi, hier au milieu de la journée, lors de l'expulsion de cette famille, des centaines d'habitants de la cité « Oued

Tolba » au Sud-Ouest de Tiaret se sont rassemblés pour empêcher leur expulsion.

C'est à partir de ce moment que des affrontements ont eu lieu entre les émeutiers et les policiers venus en renfort. Notre source signale que cinq policiers et une dizaine de personnes ont été blessés lors de ces affrontements et évacués à l'hôpital Youcef Damerджи de Tiaret. Jusqu'à 14 heures de

cette journée de lundi, la tension était toujours tendue et un dispositif sécuritaire composé des brigades antiémeutes a été déployé sur les lieux. L'on signale aussi que des bombes lacrymogènes ont été utilisées pour disperser la foule. On ignore cependant si des arrestations ont eu lieu ou pas dans le milieu des manifestants. Nous y reviendrons.

L. Bouhala

ISMAS DE BORDJ EL KIFFAN

Les cours suspendus jusqu'à nouvel ordre

Le ministère de la Culture a décidé de suspendre les cours à l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS) de Bordj El Kiffan (Alger) jusqu'à nouvel ordre et non pas de fermer cet établissement, a indiqué dimanche à Alger l'inspecteur général au ministère de la Culture, M. Rabah Hamdi. "La décision de suspendre les cours et les activités pédagogiques à l'ISMAS n'est pas arbitraire ni unilatérale. Elle a été prise en coordination avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique", a précisé M. Hamdi lors d'une conférence de presse. La suspension des cours et des activités pédagogiques ne signifie aucunement la fermeture de l'ISMAS, a-t-il précisé, ajoutant que le but était de "protéger les étudiants et de préserver les biens de l'institut". Les étudiants de l'ISMAS ont entamé une grève le 16 janvier dernier avant d'entrer en grève de la faim depuis huit jours pour demander au ministère de la Culture



d'"honorer ses engagements relatifs à l'équivalence de leur diplôme et de prendre les mesures pour la mise en oeuvre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) dès la prochaine promotion". Les étudiants ont d'autres revendications liées notamment à la formation, aux programmes, aux équipements, aux moyens pédagogiques et à la vue socioculturelle. Le ministère de la

Culture avait précisé dans un communiqué que les étudiants avaient fait grève pour "protester contre la décision du conseil de discipline relative à l'exclusion définitive de dix étudiants de l'ISMAS et à l'exclusion pour une année de cinq autres étudiants pour absences répétées, certains ayant cumulé plus de 60 absences en seulement deux mois et demi".

1ÈRE SESSION DU TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Plusieurs affaires de rapt au programme

Plusieurs affaires de rapt et d'enlèvement dont ont été victimes des Algériens et des étrangers ont été programmées pour la première session ordinaire du tribunal criminel d'Alger de l'année 2013 devant débiter le 24 mars, apprend-on lundi auprès de la Cour d'Alger. "Le tribunal criminel d'Alger jugera, les 22 et 24 avril, deux affaires de rapt dont ont été victimes des Algériens", ajoute-t-on de même source. Toutefois, le programme de cette ses-

sion criminelle ne précise pas si le rapt était accompagné ou non de demande de rançon. Le 23 avril, la même instance présidée par le magistrat Tayeb Hallali jugera une autre affaire de rapt de ressortissants étrangers commis par un groupe terroriste armé constitué de quatre (04) individus. Cette première session criminelle de 2013 comporte cent dix sept (117) affaires dont dix huit (18) liées au terrorisme. "Dix huit affaires liées au terrorisme sont enregistrées pour cette

session criminelle dont la plus importante concerne l'attentat terroriste contre la base des forces navales de l'Amirauté suivi d'assassinats dans le but de faire main basse sur l'artillerie qui s'y trouve". Ce procès est prévu pour le 25 mars courant, selon le programme de cette session 2013. Le tribunal criminel d'Alger jugera aussi plusieurs affaires de viol et d'"inceste" dont le nombre a augmenté lors de cette session par rapport à la session précédente.

PROCÈS EN APPEL DE ACHOUR ABDERRAHMANE

La peine de 08 de prison confirmée

La Cour d'appel d'Alger a confirmé lundi la peine de huit (08) années de prison ferme prononcée le 21 octobre dernier, par le tribunal d'Alger à l'encontre de l'homme d'affaires Achour Abderrahmane, reconnu coupable de blanchiment d'argent au préjudice de la Banque nationale d'Algérie (BNA). La même instance a aussi confirmé la peine de 3 ans de prison ferme prononcée à l'encontre de son co-inculpé, Redha Leksir, reconnu coupable de complicité de blanchiment d'ar-

gent. Selon l'ordonnance de renvoi, les faits remontent au mois de février 2004 lorsque Redha Leksir, gérant d'une société de location de voitures, avait demandé à Achour Abderrahmane d'importer des voitures pour lui. Achour Abderrahmane a effectivement ramené les voitures qui ont été demandées en utilisant pour les payer des chèques sans provisions, en attendant que Leksir Redha lui remette la somme représentant la valeur de la marchandise, et ce, grâce à un crédit qu'il avait sollicité auprès de

la BNA. Toutefois ce crédit ne lui pas été accordé. Lors de l'audience, Achour Abderrahmane a reconnu avoir acheté ces voitures pour Leksir mais il a nié que cette somme provenait de l'argent généré par le détournement des 21 milliards DA pour lequel il avait déjà été condamné. Achour Abderrahmane avait en effet été condamné à 18 ans de réclusion en avril 2012 par le tribunal criminel d'Alger pour une affaire de détournement de deniers publics s'élevant à 21 milliards DA au détriment de la BNA.

PRODUCTION DU PÉTROLE

Le volume à son plus bas niveau depuis mai 2003

Dans une enquête réalisée par Bloomberg auprès des compagnies pétrolières, pays producteurs et experts, il est établi que la production algérienne de brut a connu une baisse de 70.000 barils, soit à 1,13 million de barils par jour durant le mois qui vient de s'écouler. D'après les observations postées par les experts, il s'agit du niveau de production le plus bas depuis mai 2003. Il y a une semaine, le ministre de l'Énergie et des Mines, Youcef Youfsi, se positionnant dans un débat opposant l'ancien ministre des Finances, Abdelatif Benachou et des responsables de Sonatrach, a indiqué que les découvertes d'hydrocarbure réalisées l'an dernier ne peuvent pas compenser la baisse de la production constatée durant la même année. Durant la même semaine, l'ancien ministre des Finances, Abdelatif Benachou et le conseiller du ministre de l'Énergie Ali Hached, se livraient à une bataille de chiffres à propos de la baisse de la production algérienne de pétrole. L'ancien argentier du pays a estimé cette baisse à envi-

ron 20% durant ces dernières années, un chiffre qui a provoqué les foudres des responsables de Sonatrach et du ministère de l'Énergie et des Mines qui ont tenu à juger « exagéré » le chiffre donné par Abdelatif Benachou. La Banque d'Algérie, par la voix de son gouverneur général, Mohamed Laksaci, est venue par la suite calmer quelque peu les esprits en donnant le chiffre de 12% de baisse de la production durant 2012. Ce chiffre a été donné le semaine dernière par Mohamed Laksaci, patron de la plus haute autorité monétaire du pays, lors de la présentation de son rapport de conjoncture sur l'évolution des agrégats monétaires et financiers du pays. Pour revenir à l'enquête réalisée par Bloomberg, il est indiqué que le Brent pour livraison en avril a chuté de 49 cents, soit de 0,4% en février, terminant le mois à 111,38 dollars le baril sur le marché de Londres. Pour ce qui est de la production de pétrole des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), celle-ci a augmenté, en février, pour

la première fois depuis six mois sous l'effet de la hausse de la production libyenne. En volume, l'offre OPEP sur le marché pétrolier, assurée par l'ensemble des 12 membres de cette organisation, a augmenté de 97.000 barils, soit de 0,3%, atteignant ainsi une production globale de 30,699 millions de barils en février dernier, contre 30,602 millions de barils en janvier. Les défis auxquels sont confrontés les membres de l'OPEP sont liés, entre autres, à la discipline et au respect des quotas de chacun des pays de cette organisation. « L'OPEP est au cœur d'un exercice d'équilibre délicat », lit-on dans l'enquête de Bloomberg. Car, « un certain nombre de membres ont du mal à maintenir les taux de production au niveau des quotas fixés ». L'OPEP qui, il est utile de le rappeler, pompe environ 40% du pétrole mondial, a maintenu son plafond officiel de production à 30 millions de barils par jour lors d'une réunion tenue le 12 décembre dernier à Vienne. Les ministres des pays membres du groupe ont prévu de se réunir le 31 mai prochain. **Hakim Aichiou**

ACCESSION DE L'ALGÉRIE À L'OMC

Le 11ème round prévu le 5 avril

La 11ème réunion formelle des négociations multilatérales pour l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se tiendra le 5 avril prochain à Genève, a indiqué lundi à Alger le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. "C'est officiel: le 11ème round se tiendra le 5 avril prochain", a déclaré M. Benbada à l'APS en marge de l'ouverture de la session de printemps du Conseil de la Nation. Depuis son installation en 1995, le groupe de travail chargé de l'accession de l'Algérie à l'OMC a tenu dix réunions formelles et deux réunions informelles dont la dernière s'est déroulée fin mars 2012. Ce groupe a déjà examiné le régime du commerce de l'Algérie. Son premier projet de rapport a été élaboré en 2006 et a été révisé en 2008. Le projet de rapport révisé a été transmis à l'OMC en décembre dernier et sera distribué à l'occasion de ce 11ème round. La prochaine réunion du groupe de travail examinera, outre le projet de rapport révisé, les réponses de l'Algérie aux questions additionnelles des membres de l'organisation ainsi que la progression des mises en conformité du régime du commerce algérien et des négociations bilatérales sur les consolidations tarifaires et les engagements spécifiques sur le commerce des services.

Une vingtaine de projets d'accords en cours de discussion

"L'examen du régime du commerce algérien se poursuit en ce qui concerne le régime des licences d'importation, les obstacles techniques au commerce, la mise en œuvre des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'application des taxes intérieures, les entreprises publiques et les privatisations, les subventions et certains aspects de protection des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce", avait souligné le ministre. Une vingtaine de projets d'accords d'engagement sur les questions systémiques sont en cours de discussion, avait affirmé une source proche du dossier. Sur le plan bilatéral, les négociations se poursuivent avec 13 pays et des progressions notables ont été enregistrées avec plus de la moitié d'entre eux, avait ajouté la même source. Six accords bilatéraux avec le Venezuela, Cuba, la Suisse, le Brésil, l'Uruguay et l'Argentine ont été déjà finalisés. Une délégation d'experts algériens s'était rendue les 17 et 18 décembre dernier à Washington pour rencontrer des experts américains dans le cadre des négociations avec les États Unis en vue de conclure un accord bilatéral pour permettre à l'Algérie d'accélérer son processus d'adhésion à l'OMC. Les Américains ont affiché une certaine disponibilité à tenir une rencontre, à Alger ou à Washington, pour négocier et essayer d'aplanir certaines divergences, et qu'il ne restait qu'à déterminer la date, selon une source proche du dossier.

GRÈVE À LA LAITIERIE DE BIRKHADEM

L'ONIL produit 400.000 litres de lait/j pour Alger

L'Office national du lait (ONIL) a décidé de produire 400.000 litres de lait par jour pour faire face au dysfonctionnement occasionné par une grève à la laiterie de Birkhadem, a annoncé lundi le DG de l'office, M. Fethi Messar. "L'office a pris, depuis déjà deux jours, les dispositions nécessaires, en mettant sur le marché toutes les quantités que devait produire normalement cette laiterie et qui sont de plus de 400.000 litres/jour", a déclaré M. Messar à la radio nationale. Les quantités de poudre de lait destinées à la laiterie de Birkhadem, a-t-il poursuivi, ont été distribuées à 6 autres laiteries qui interviennent dans la capitale pour leur

permettre d'augmenter leur production et compenser le manque de ce produit sur le marché suite à cette grève. Sur ce dernier point le responsable de l'ONIL explique que ce débrayage n'a rien avoir avec des revendications socioprofessionnelles. "C'est une grève entre syndicalistes qui se battent pour avoir la mainmise sur le syndicat de l'entreprise", avance-t-il. "Le tribunal a décidé hier (dimanche) que la grève était illégale, je crois que les forces publiques vont intervenir" pour la reprise de l'activité de l'usine, indique M. Messar. En cas de poursuite de la grève, il affirme que l'ONIL, en tant qu'office de régulation, a pris toutes les dispositions nécessaires pour

assurer la disponibilité du lait en sachet sur les étals, espérant, toutefois, que "la situation se normalise le plus rapidement possible". Revenant sur le développement de la filière lait, M. Messar a rappelé que l'aide directe des pouvoirs publics à cette filière est passée de 3,7 milliards de DA en 2009 à 14,9 milliards de DA à 2012. Grâce à la mise en place de la politique du renouveau rural, la production de lait cru se développe de plus en plus, la collecte étant passée de 190 millions de litres en 2009 à 750 millions de litres à fin 2012. Le nombre de laiteries qui font de la collecte sont passées de 88 en 2009 à 154 début 2013.

Pôle & Mic

Par B. Nadir

C'est quoi la volonté politique ?

L'Office central de répression de la corruption dispose désormais d'un siège, l'office est régi par le décret présidentiel du 8 décembre 2011 ainsi que par la loi de lutte contre la corruption de 2006. Le directeur général de l'office, Abdelmalek Sayah, a indiqué: «en tant que magistrat, je connais les affaires de corruption depuis plus de 30 ans. Je pense que ce fleau a pris une ampleur jamais égalée, vu le nombre et le préjudice dans chaque dossier. La corruption est avérée... On est justement là pour remédier à ce problème. Les textes existent, les moyens existent et la volonté politique existe... Il faut donc être serein sur cette question». Peut-on se réjouir de cette déclaration puisque cet office existe depuis plus d'une année et nous n'avons rien vu venir ? C'est difficile d'y croire, car le problème est avant tout politique et la lutte contre la corruption n'a pas donné ses fruits. Une lutte qui n'est même pas parvenue à stopper l'hémorragie ou à la minimiser, au contraire tout laisse à croire que la corruption a pris de l'ampleur.

La corruption est devenue un phénomène qui a gagné tous les niveaux de l'Etat et les catégories sociales. M. Sayeh estime que la volonté politique existe pour lutter contre ce mal. Mais que signifie alors la volonté politique si le système ne veut pas le changement? C'est le système de gouvernance qui a produit la corruption. Il faut oser dire que la volonté politique est synonyme d'une indépendance du système judiciaire et aussi d'un changement de mentalité chez nos gouverneurs et des citoyens. Les lois existent sauf que dans la pratique on ne va pas jusqu'au bout des idées et des instructions. Les Lois sont comme une façade. Que signifient les lois sans un contrôle rigoureux et périodique et une transparence à tous les niveaux ? Que signifie les Lois si des personnalités continuent d'ignorer les règles démocratiques et juridiques car se croyant au dessus des Lois de la République ? La question fondamentale, est-ce que notre justice est vraiment indépendante et peut aller jusqu'à interro-

ger un haut responsable ? Quel sens, peut-on donner, aux Lois et cet office si les enquêtes piétinent et si les médias ne sont pas impliqués dans cette lutte ? Que dire de la corruption lorsqu'on ne sait quelle suite est donnée aux députés, élus et anciens responsables qui ne font pas leur déclaration à la fin de leur mandat ? Le citoyen ne sait rien des fortunes de nos élus et responsables. Parfois, le citoyen est pris de malaise en entendant parler l'ex chef du gouvernement Ouyahia, en exercice à cette époque, dire publiquement que le jour viendra où il dénoncera ceux qui auraient « complotté » les événements de juin 2011 au moment où une commission d'enquête est mise sur pied dont le rapport final ne dit pas sur ce qu'à avancé Ouyahia. Le rapport est comme vide puisque de gros bonnets ont refusé de s'entretenir avec les membres de cette commission. Cet office risque d'être une coquille vide si le système ne parvient pas à se maintenir et à se renforcer !

Education: Les causes de l'échec scolaire

En Algérie, chaque année, plus de 200.000 enfants quittent le système scolaire. Les causes principales de cet abandon résident, d'une part, dans l'échec scolaire enregistré par de nombreux enfants et l'absence de structures à même de les aider à renforcer leur niveau et, d'autre part, le faible attrait de l'école publique qui ne propose aucune activité parascolaire d'épanouissement aux enfants. En fait, cette notion d'échec n'est pas simple à cerner. A son évidente réalité, s'ajoute une dimension psychologique: l'échec, c'est un sentiment qui résulte d'espérances trompées.

Les espérances de qui ?

1- Celles des parents bien sûr qui, légitimement, souhaitent la réussite de leur enfant, d'autant plus fortement qu'ils perçoivent l'avenir comme incertain et renforcent souvent les difficultés scolaires par des comportements inadaptés.

2- Celles des enseignants ensuite, dont les valeurs respectables, d'égalité des chances et d'accès de tous à la connaissance, sont constamment battues en brèche par la réalité, et qui, inévitablement, font figure d'accusés dans un procès passionnel.

3- Celles des enfants, enfin, qui, englués dans la poursuite d'objectifs qu'ils ne peuvent atteindre, font surtout l'apprentissage d'une dévalorisation d'eux même d'autant plus grave qu'elle aura commencé tôt, et qui conduira nombre d'entre eux à s'exclure du plaisir d'apprendre et d'accéder aux « maîtrises » des grands.

Aujourd'hui, hasardons – nous à imaginer que la question centrale à toute réforme de l'enseignement puisse être la suivante : comment faire en sorte que des enfants entretiens et enrichissent un plaisir puissant et fragile qui les a habités dès leur éveil au monde : celui de découvrir, de s'étonner, d'apprendre et d'aimer avec l'aide des adultes ?

La clef à l'échec scolaire n'est pas unique. Les parents doivent parfois s'armer de patience et faire preuve de compréhension dans leur accompagnement, c'est pourquoi eux aussi ont besoin de soutien. Inutile de culpabiliser les parents ou les enseignants de cet échec, ce n'est rassurant pour personne et tout comme les solutions pour retrouver le chemin de la réussite, les causes de l'échec sont la plupart du temps variées. L'échec scolaire est une épreuve difficile pour l'enfant et sa famille. Les causes sont variées. Certaines sont inhérentes au système éducatif lui-même, mais d'autres sont individuelles ou familiales ou sociales.

1) Les enfants inaptes à l'enseignement primaire normal

Au début du siècle, certains psychologues, se sont intéressés à la mesure de l'intelligence. Il s'agissait alors de repérer scientifiquement les enfants paraissant inaptes à l'enseignement primaire normal, grâce à une échelle métrique de l'intelligence et des tests. Depuis lors, les recherches sur ce thème ont considérablement évolué. On distingue actuellement deux grandes catégories de tests psychométriques : Selon la classification de l'organisation mondiale de la santé, le quotient intellectuel normal se situant entre 90 et 110, on considère que : Les personnes obtenant un Q.I inférieur ou égal à 25 ont un retard mental profond ; Les personnes obtenant un Q.I inférieur ou égal à 40 ont un retard mental sévère Les personnes obtenant un Q.I inférieur

ou égal à 55 ont un retard mental modéré ;

Les personnes obtenant un Q.I inférieur ou égal à 70 ont un retard mental léger ; Les personnes obtenant un Q.I inférieur ou égal à 85 sont dites des sujets limites. Une déficience mentale moyenne entrave obligatoirement la progression scolaire, en revanche la débilité légère ou limite n'apparaît pas comme la cause principale de l'échec scolaire, le niveau intellectuel des enfants en situation d'échec étant très variable.

2) Le refus scolaire chez l'enfant ou l'adolescent

L'enfant s'oppose à toutes acquisitions scolaires. Il apparaît parfois comme le témoin de l'hostilité plus ou moins manifeste des parents à l'égard de l'école (projection massive de leur propre vécu scolaire sur celui de leur enfant). Ce refus est de nature différente selon l'âge :

- Chez le jeune enfant, l'opposition est active, bruyante avec des attitudes de bouderie ou des troubles du comportement (colère, instabilité...). Elle peut être plus passive, il apparaît alors comme effacé, rêveur, "dans la lune".

- Chez le préadolescent ou l'adolescent, l'opposition peut se marquer par l'école buissonnière.

Le refus scolaire s'observe parfois comme une composante d'une organisation caractérielle ou psychopathique (déviation caractérielle entraînant des conduites antisociales). Il peut également résulter d'une inhibition face à la problématique œdipienne, en particulier dans la rivalité avec le père. Enfin, il peut être la conséquence d'exigences parentales excessives que l'enfant ne peut assumer.

3) La passivité scolaire

Elle se manifeste entre 8 et 12 ans. Elle exprime une absence du désir d'apprendre. Le manque de curiosité intellectuelle est entretenu par un mécanisme de défense destiné à maintenir un accès à la pulsion de savoir.

Elle entraîne une souffrance chez l'enfant incapable de travailler ou de se concentrer sur sa tâche malgré son désir. Elle traduit généralement une organisation névrotique conflictuelle.

Ces enfants paraissent entravés dans leur capacité de penser, toujours en retrait, ils interviennent peu dans les activités scolaires et craignent d'être interrogés. L'inhibition intellectuelle, arrivée en secondaire, pose de réels problèmes à l'enfant, à qui il est demandé une participation plus active et plus personnelle et peut donc aboutir à un échec scolaire.

4) Le désintérêt scolaire

On ne peut réellement parler de désintérêt ou de désinvestissement scolaire que vers la préadolescence ou à l'adolescence. A cet âge, les apprentissages scolaires commencent à être intégrés dans une motivation interne, ce n'est plus du seul fait de plaire aux parents. Ce désintérêt est caractérisé par un fléchissement du rendement scolaire, par le dégoût de tout ce qui a trait à l'école, son inutilité, l'ennui qui en résulte. Il peut s'accompagner d'un absentéisme scolaire important et peut dans certains cas conduire à l'arrêt de la scolarité. Il peut témoigner d'une problématique plus profonde telle qu'un syndrome dépressif ou d'une perturbation de l'environnement familial (mésentente conjugale, deuil, chômage...) ou d'une entrée dans la psychose notamment lorsque le désintérêt est général, que l'on constate un repli sur soi et de l'apragmatisme (ac-

tivité globale diminuée).

5) Le handicap socioculturel

D'après des études statistiques, l'échec scolaire toucherait plus nettement les catégories socialement défavorisées. Même si l'école a pour mission de donner les mêmes chances à tous et d'apporter les bases culturelles et linguistiques nécessaires à la réussite scolaire, cet objectif reste difficile à mettre en œuvre. Il existe un ensemble de projets pédagogiques, de compensation, de remédiations visant à palier les déficits culturels de l'enfant (soutien scolaire, classe de devoirs, centres de documentation scolaire...). En effet, un enfant issu d'un milieu défavorisé n'a pas les mêmes acquisitions sur le plan cognitif et verbal. L'adaptation à l'école maternelle est en grande partie liée au degré de maîtrise du langage lequel dépend pour une part importante de la qualité et de la quantité des échanges verbaux au sein de la famille. Les enfants issus de milieux proches de ceux des enseignants, et proches des valeurs et systèmes de communication proposés par l'école auront plus de facilités. Il existe donc une liaison étroite entre les pratiques culturelles familiales et la scolarité des enfants qui en sont issus. Ainsi la présence de livres à la maison, la lecture de journaux, la fréquentation d'espaces culturels (musées, théâtres, cinéma...) sont des éléments qui influent directement sur la réussite scolaire. L'échec ou la réussite scolaire sont également liés aux conditions économiques. En effet, les études ont un coût, il faut disposer de temps. Les étudiants de milieux sociaux pauvres rencontrent donc des difficultés lorsqu'ils désirent poursuivre des études supérieures, ils sont souvent contraints de travailler à côté s'ils veulent pouvoir les payer, ce qui leur laisse moins de temps pour étudier.

6) Les situations psychoaffectives particulières

Certains chercheurs ont établi des corrélations étroites entre l'échec scolaire et les situations psychoaffectives particulières. En premier lieu, la scolarisation est constituée d'étapes de rupture : la première survenant à l'entrée en maternelle, puis à l'entrée en primaire où le statut d'écolier prend toute sa valeur, vient ensuite l'entrée au collège qui coïncide avec l'adolescence et enfin, l'enseignement supérieur qui marque l'accès à une certaine autonomie à la fois intellectuelle mais aussi affective. Chaque moment de rupture exige une adaptation nouvelle. Chacun réagit de façon différente à la séparation, tout dépend des mécanismes de défense établis lors des premières séparations maternelles et s'il a été victime de carences affectives. Chaque rupture réanime les conflits liés à la séparation, elle ravive les angoisses précoces. Les enfants n'ont pas tous les mêmes dispositions face à ces exigences. Certains éprouvent des troubles qui affectent leur comportement. Cela peut se caractériser par un refus net de l'école, de l'inhibition intellectuelle ou des troubles névrotiques plus importants. D'autre part, l'équilibre psychoaffectif familial est indispensable à une bonne scolarité. Si le climat est tendu (divorce, deuil, chômage, mauvais traitements...), les réactions de l'enfant face à ces distorsions risquent d'affecter ses performances scolaires. Dans ces différents cas, tout dépendra une fois de plus de la construction de la personnalité de l'enfant, et des mécanis-

mes dont il dispose pour faire face à ces situations. La rivalité fraternelle peut également être une source d'échec scolaire. L'enfant qui ne veut pas entrer en compétition et qui est le plus fragile affectivement, est capable de développer un complexe d'infériorité, des sentiments de dévalorisation, et une attitude d'impuissance devant les difficultés. Enfin, je souhaiterais aborder le problème de l'attitude de certains parents face à l'école. Le degré de motivation par rapport au but de l'école est primordial. Selon un certain nombre d'auteurs, un bon climat éducatif familial joue en faveur d'un meilleur équilibre de la personnalité de l'enfant ce qui assure une meilleure disponibilité des processus mentaux. Dans le cas contraire, il serait un facteur de mauvaise adaptation scolaire. L'école peut parfois, être totalement dévalorisée, dénigrée par l'ensemble de la famille, l'enfant reproduira alors un schéma familial en échouant et en marquant des comportements d'opposition. Mais le plus souvent, on rencontre l'attitude opposée, son image est surinvestie notamment en relation avec l'angoisse véhiculée par le chômage. Dans ce cas, certains enfants vont se soumettre aux exigences des parents et annihiler ainsi une partie de leur personnalité, mais ils ne seront en aucun cas à l'abri d'une réaction plus tardive, à l'adolescence par exemple, où les réactions d'opposition sont exacerbées. D'autres refusent, cette autorité oppressante, et transfèrent souvent leur agressivité sur leur professeur. L'école étant alors perçue comme une institution coercitive (il s'agit d'un transfert de l'agressivité d'un objet vers un autre objet, ce phénomène est le plus souvent inconscient). Ou bien encore, l'hyper investissement par les parents des résultats scolaires, leurs contrôles et leur vigilance plus ou moins obsessionnelle, perfectionniste et incessante du travail de l'enfant peuvent entraîner un renoncement, voir un refus scolaire total.

7) Les variables liées à l'institution scolaire

Le fonctionnement du système éducatif est un sujet qui a toujours fait l'objet de controverses, et de critiques multiples. En effet, le système scolaire algérien joue un rôle dans la constitution de l'échec, ceci est inéluctable. On propose une pédagogie identique, un enseignement plutôt normatif (programme, évaluation, examen...) à des enfants qui sont tous différents et qui n'ont pas le même niveau de maturation physique, intellectuelle, psychologique, et affectif. Chaque enfant a ses propres rythmes, et ils ne sont pas toujours respectés. L'éducation nationale ne semble pas encore prête à travailler sur ce point, la plupart des projets sur les rythmes scolaires étant en voie d'abandon.

La taille des classes reste un problème majeur dans l'enseignement public. Il paraît assez difficile d'apporter une aide individualisée aux élèves en difficulté lorsqu'une classe compte 30 à 40 élèves.

Avec un nombre si important d'enfants, l'enseignant est également confronté à l'hétérogénéité des élèves, il faut donc qu'il soit en mesure d'adapter son enseignement aux différents niveaux représentés dans sa classe.

(A suivre)

Hakem Bachir
Professeur au Lycée
Colonel Lotfi d'Oran

CENTRE-VILLE, LES FALAISES, CANASTEL, AKID LOTFI, SEDDIKIA Au moins 50 poteaux d'éclairage étaient éteints ce dimanche

Voilà les donnes sont là et on sait désormais que le wali a raison d'exiger un éclairage public de qualité. Ce n'est pas de la banalité de le dire, mais c'est frappant pour celui qui emprunte les tronçons par où, sont implantés ces poteaux d'éclairage qui coûtent cher. Il ne s'agit pas là de dénigrer l'effort des responsables, loin s'en faut. Il s'agit juste d'une modeste contribution de notre journal pour rattraper les points d'éclairage défectueux. Beaucoup reste à faire sur ce plan. Le meilleur moyen de s'en apercevoir a été de faire une virée nocturne par véhicule. Histoire de voir s'il y avait des camions de réparation des points lumineux sur place. A moins qu'ils soient passés durant la journée, qu'ils aient parcouru d'autres itinéraires, on en n'a relevé qu'un seul aux environs de 21h30 ce dimanche, heure où, nous étions en mission. C'était au niveau de «Akid Lotfi». Notre virée inopinée nous a conduit dans quelques grands axes de l'est d'Oran où, la vie est censée s'animer le soir. D'emblée, il faut noter que ce n'était pas comme avant, puisque l'éclairage

a beaucoup évolué. Commençons par le boulevard du 19 Mars, au niveau des Falaises jusqu'à l'hôtel Sheraton où, on a dénombré une dizaine (10) de poteaux d'éclairage d'ambiance qui étaient éteints aux environs de 22h ce dimanche. A partir de l'entrée du boulevard «Canastel» jusqu'au Rond-point «Acil», en passant par la clinique de pédiatrie infantile, on a compté en tout et pour tout 31 poteaux d'éclairage éteints à l'heure où, nous étions en route. Il s'agit de poteaux à double crosse de travaux neufs placés à l'occasion de la dernière rencontre du GNL16 selon des spécialistes. A l'entrée de Canastel, l'éclairage nécessite d'être renforcé. Quelques points lumineux apparaissent sur le boulevard principal, mais ce n'est pas éclairé à cent pour cent, car il restait encore quelques résidences et le Front de Mer de Canastel qui est appelé «Boulevard des Amoureux». Celui-ci est pourtant plongé dans le noir jusqu'à la Munatec. Que Dieu ait pitié de ceux qui oseraient vadrouiller par là. Notre tournée ne s'est pas arrêtée là. A Akid Lotfi, notamment, en face de l'Unité des sapeurs pompiers et de

la polyclinique, on n'a pas distingué aucun filet de lumière de part et d'autre de la chaussée. A Seddikia que ce soit à la cité des 550 logements, à la cité CNEP, ou d'autres cités à l'intérieur, il y a encore du pain sur la planche. Si on fait un décompte, il y aurait eu jusqu'à ce dimanche 03 mars à 22h, près de 50 poteaux défectueux dans cette partie de l'est d'Oran. Cela sans compter des points lumineux éparpillés à travers l'agglomération d'Oran. En somme, des poteaux qui peuvent être très bien rattrapés, dit-on. Seulement, on a cru qu'avec les consignes données aux entreprises, nous allons en finir avec un éclairage de «saupoudrage». Le wali n'a pas d'ailleurs cessé d'appeler à nommer un «Monsieur éclairage public». Ce qui est inadmissible, c'est quand des lampes rouge, blanche, ou à sodium, sont utilisées sur une même allée. Les entreprises ne cessent d'être tarabustées en dépit des efforts qu'elles disent déployer. Dès lors, qu'une épineuse question, ne soit pas soulevée, celle de l'entretien de l'éclairage. «Une ville bien éclairée, ça vaut un ange qui passe».

B.H.

LA CAMPAGNE SERA LANCÉE LE 17 MARS

Tout pour l'utilisation du couffin traditionnel

Une vaste campagne pour l'utilisation du couffin traditionnel sera lancée le 17 mars courant à travers le pays, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du consommateur, a-t-on appris lors de la manifestation "semaine de sécurité et d'environnement qui se poursuit dimanche à Oran. Initiée par la Fédération algérienne des consom-

mateurs, cette opération vise à réduire l'utilisation des sachets en plastique, protéger l'environnement et à encourager l'artisanat algérien, a indiqué le conseiller juridique de la fédération. Il est prévu, dans ce cadre, la confection de 2 millions de couffins en alfa ou en doum et des sachets en tissu avec la participation d'artisans, qui seront distribués par les cham-

bres de l'artisanat et des métiers, les Scouts musulmans algériens (SMA), les associations de protection du consommateur et de l'environnement, les concessionnaires automobiles, les grandes surfaces et les boulangeries, a indiqué Hassan Boukli qui a présenté une communication sur le rôle de l'artisanat dans le développement durable. Cette opération, qui coûte environ 400 millions DA, est parrainée par les ministères du Commerce, de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Ville, du Tourisme et de l'Artisanat, de la Solidarité nationale et de la Famille. Le financement est assuré par des entreprises publiques et privées, a-t-on ajouté. Le directeur de l'artisanat et des métiers d'Oran, Ahmed Belaidouni a annoncé, pour sa part, la tenue, la semaine prochaine, d'un concours pour enfants de dessin d'un couffin traditionnel. Les lauréats recevront des prix et leurs dessins seront intégrés au calendrier de l'année 2014. Pour rappel, la manifestation "semaine de la sécurité et de l'environnement", organisée par l'établissement hôtelier "Sheraton" d'Oran a donné lieu à la présentation d'une série de communications et la remise de cadeaux aux enfants qui répondent aux questions sur les thèmes abordés. Des expositions mettant en exergue le bilan de la Sécurité de wilaya en matière de sécurité routière de 2012 et le rôle de la cellule de protection de l'environnement relevant de la Gendarmerie nationale sont également organisées à cette occasion.

31.767 MÈTRES DE CÂBLES
TÉLÉPHONIQUES VOLÉS DURANT
L'ANNÉE 2012

Plus de 11 milliards de préjudice causé à Algérie Télécom à Oran

Il semble que l'éradication du phénomène du vol de câbles téléphoniques n'est pas une mince affaire, compte tenu de la recrudescence enregistrée durant ces dernières années sur l'ensemble du territoire du pays. Malgré le nombre de voleurs arrêtés par les différents services de sécurité, il n'en demeure pas moins que les malfaiteurs spécialisés dans ce vol de câble activent toujours. C'est ainsi qu'en apprend, que durant le mois de janvier dernier, les services d'Algérie Télécom au niveau de la wilaya d'Oran, ont enregistré 23 actes de vol et de dégradation des lignes téléphoniques. Durant cette période, pas moins de 6615 mètres de câbles téléphoniques, estimés à près de 21.641.000,00 da ont été volés, isolant ainsi plus de 7000 abonnés. Des chiffres qui annoncent une recrudescence par rapport aux derniers mois de l'année 2012. Notre source rapporte aussi, que durant l'année précédente, Algérie Télécom a enregistré un préjudice financier de 11 milliards de centimes, suite au vol de 31.767 mètres de câbles téléphoniques au niveau de plusieurs endroits de la wilaya d'Oran. Le nombre d'actes en 2012 a atteint 112 isolant ainsi pas moins de 33.642 abonnés durant des périodes pouvant aller jusqu'à plus d'un mois. Au court du mois de janvier 2012 les services sus cités ont enregistré le vol de 8000 mètres de câbles téléphoniques, d'une estimation de près de 03 milliards de centimes. Sur le plan juridique le vol de câble demeure toujours un délit comme n'importe quel délit, malgré ce que cause ce phénomène comme perte financière à l'économie nationale en isolant des milliers d'abonnés dont les entreprises, les administrations, et même les hôpitaux pour ne citer que ceux là.

A.Kader

ANEM SÉNIA

Un exemple des recrutements dans la transparence

Les jeunes demandeurs d'emploi de Sénia et sa périphérie n'en pouvaient espérer mieux. Certains diront peut être qu'ils n'ont jamais vu de tel. A voir la manière avec laquelle le bureau de l'Anem de Sénia prend en charge les demandes des sans emplois, cela est certainement la preuve irréfutable qu'un travail de fond a été opéré. Ce bureau reçoit chaque jour une affluente de 150 à 200 personnes. Il cible notamment des jeunes confirmés dotés de diplômes ou d'une qualification subordonnée à une formation. Il compte un personnel qualifié et son directeur serait un ancien inspecteur du secteur, nous dit-on. Ce n'est pas tout. «On ne se contente pas de nous recevoir mais on nous écoute puis on enregistre notre demande avec la pièce d'identité à l'appui avant de nous fixer un rendez-vous pour le poste que nous convoitons. On nous oriente aussi vers d'autres entreprises qui recrutent si le poste que nous souhaitons n'est pas pour l'instant disponible. On nous propose même des emplois temporaires quitte à ne pas rentrer à la maison bredouille», nous ont souligné hier quelques demandeurs d'emploi postés en deux queues (une pour filles et une autre pour garçons) devant le bureau de l'Anem de Sénia. C'est qu'il y a habituellement foule ce premier jour de semaine. Cela dure jusqu'à jeudi. Renseignement pris, il se trouve que le directeur est connu pour être à l'origine de l'ouverture de plusieurs bureaux d'emploi à l'image de ceux d'Oued Télât et d'El Amria (Ain Témouchent) en plus du celui de Sénia. Beaucoup de personnes ont été recrutées en passant par ce bureau.

B.H.

ELLE AURAIT TOUCHÉ 120.000 DA Une responsable arrêtée pour des pots-de-vin?

On croit savoir de certaines sources qu'une femme responsable d'une Direction à Oran, aurait semble-t-il été arrêtée pour une présumée affaire de pot-de-vin. Il serait reproché à cette fonctionnaire d'avoir empoché un montant de 120.000 DA pour faire bénéficier un entrepreneur des situations. Seulement, selon les mêmes sources, cet entrepreneur lui aurait fait faux bond en la dénonçant auprès des services de sécurité, qui l'auraient aussitôt arrêtée.

R.L.

El Djoumhouria recrute

Le journal El Djoumhouria recrute un (01) auditeur répondant aux conditions suivantes:

- Diplôme dans la spécialité
- Expérience 05 ans minimum
- Maîtrisant 02 langues au moins
- Habitant wilaya d'Oran
- Libre de tout engagement

Envoyer CV détaillé avec demande à l'adresse suivante:

A Monsieur le Directeur Général du journal El Djoumhouria
06, rue Bensouici Hmida- Oran- Algérie

HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

Fajr	06:23
Dhor	13:31
Asr	16:14
Maghrib	18:42
Isha	20:01



BECHAR

Les habitants**de «Lehdeb» vivent le calvaire**

A titre de rappel quelque 190 familles sinistrées lors des intempéries de 2008 qui ont bénéficié dans le cadre de l'auto-construction, d'un terrain à bâtir et d'une aide de 700.000 DA, continuent à vivre un calvaire et dont certains n'ont pu joindre les deux bouts, pour achever leurs habitations après qu'on leur ait promis plus d'un million de DA. Ces familles interpellent les responsables pour un complément d'aide financière et par là même, procéder à l'aménagement de leur quartier à "Lehdeb" à la sortie nord de Bechar. L'accès à ce "haï" est difficile toujours, sans éclairage public et les routes sont impraticables. Les habitants qui se sentent lésés avec tout ce qu'ils ont vécu, ne demandent que l'amélioration de leur cadre de vie.

M.ZINEDDINE

3ÈME REGION MILITAIRE A BECHAR**Portes ouvertes****sur les activités de l'Infanterie**

Le centre d'information territoriale de la 3ème Région Militaire, abrite du 03 au 05 mars, des journées portes ouvertes sur les activités du centre d'instruction spécialisé dans l'infanterie à Abadla, distante de 90 km au sud de Béchar. En effet, dans cette exposition qui entre dans le cadre de l'information, les jeunes auront toutes les explications et les réponses des spécialistes militaires, officiers et sous officiers de l'armée de terre dans l'infanterie, notamment les différentes armes utilisées dans cette spécialité. Dans sa 1ère journée l'exposition a attiré un grand nombre de visiteurs en l'occurrence de jeunes lycéens et lycéennes.

M.ZINEDDINE

VILLE NOUVELLE DE BERMADIA RELIZANE**Un éclairage public qui fait défaut**

La ville nouvelle Benouadda Benaouda est loin d'être «nouvelle» avec ses plus de 20.000 âmes, qui ne cessent de se plaindre de pas mal de commodités quotidiennes, malgré les opérations d'aménagement de vie tel que le bitumage des routes, avec l'espoir de généraliser toutes les rues et le majeur problème qui se pose depuis, qu'est l'éclairage public, qui fait beaucoup défaut en ces nuits froides et pluviales où, cette nécessité est plus que demandée en cas d'urgence surtout, dans une grande cité loin du siège de la commune de plus de 03 km au sud. Ainsi, un appel est lancé au wali surtout pour prendre en charge cette préoccupation, afin de mettre un terme au calvaire des habitants.

B. Belhadj

TRAFIC DE DROGUE**Trois dealers condamnés à 20 ans de prison à Tiaret**

Comparus jeudi dernier devant le tribunal pénal, relevant de la Cour de justice de Tiaret, trois dealers âgés entre 32 et 39 ans et résidant à Sougueur, Rechaïga et Mahdia, ont été condamnés par l'instance judiciaire chacun à une peine de 20 années de réclusion fermes, assortie de 50.000 dinars d'amende chacun. Ces derniers sont tous des récidivistes. Ils ont été arrêtés il y a près de deux semaines par les services de sécurité en possession de 02 kilogrammes de kif traité entre la commune de Aïn Dzarit et le village socialiste de Aïn Meriem à l'est du chef-lieu de wilaya Tiaret.

L. Bouhala

LE DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE A SAÏDA**L'heure de la relance a sonné**

Samedi dernier, le wali a présidé une importante réunion de travail consacrée à la présentation de 03 dossiers d'une importance vitale pour le développement socio-économique de la wilaya à savoir le PAW (Plan d'Aménagement du Territoire de la Wilaya) - la protection de L'oued Krif, qui traverse le centre de la ville et qui constitue un danger "dormant" pour l'avenir de la ville et la voirie urbaine. Les 02 premiers dossiers ont été présentés par 02 Bureaux d'étude - hors wilaya et le troisième est l'oeuvre du DUC fraîchement installé à Saïda. Cette séance de travail qui a duré toute la journée a été caractérisée par la présence des directeurs d'exécutifs - les 06 chefs de daïras - les 16 maires et leurs exécutifs communaux et quelques représentants du mouvement associatif et ce, en présence de la presse écrite et parlée conviée à ce conclave. Cette rencontre - la première du genre - s'inscrit dans un cadre d'écoute - de concertation et d'ouverture "le but de cette réunion de travail est d'associer tous les responsables locaux - les élus, afin de débattre ces trois dossiers - les enrichir en matière de propositions liés au programme quinquennal avant d'être soumis à L'APW dans les prochains jours pour être adoptés "dira à ce propos le wali, qui durant toute la journée a laissé pantois plus d'un parmi l'assistance et dans lequel il dira encore "que

j'accorde une plus grande importance à ces 03 mégaprojets et dont l'enveloppe financière qui leur a été accordée pour relever s'élève à plus de 600 milliards de centimes sans celle du PAW et les efforts de chacun de vous doivent être axés pour régler les problèmes des citoyens et non à en créer "avant d'ajouter que "certaines personnes ne ratent pas une seule occasion pour faire circuler cette rumeur faisant état de mon départ en retraite à ces gens-là qui passent leur temps dans les cafés à muter les "responsables " je leur dirais qu'il est préférable pour eux de participer pour le développement de leur wilaya et qu'ils arrêtent d'écrire des lettres anonymes non fondées comme ce fut le cas de la directrice de l'école paramédicale qui a été touchée dans son amour-propre. "Ce samedi le wali a profité de la présence de tout le monde, pour vider son sac. Pour ce qui est du PAW - ce nouveau schéma directeur présenté par le Directeur Régional du Bureau d'étude (ANAT) répond aux exigences de la population et fait apparaître un équilibre entre toutes les communes de la wilaya. Il faut dire qu'aujourd'hui, la fébrilité qui caractérisait les services de la wilaya et ses services extérieurs (secteurs) et la reprise en main pour la réalisation de plusieurs projets socio-économiques, ainsi qu'une vision à moyen terme sur la création d'emplois semblent

plaider pour une gestion plus rigoureuse des affaires de la cité et faut-il aussi le dire depuis la visite du Premier ministre Sellal et de ses 07 ministres le 30 décembre 2012. Signalons aussi qu'au cours de ces deux derniers mois les va et vient des directeurs d'exécutifs, les chefs de daïras et les maires, suivis chaque samedi par un briefing - et les sorties discrètes du wali sur les chantiers de réalisation démontrent si besoin est qu'il s'agit-là d'un pari que le premier responsable de wilaya ne veut pas rater. Notons également que la presse est au courant chaque semaine par le biais d'un communiqué de presse sur les activités des décideurs locaux et ce, grâce à cette jeune équipe dynamique de la cellule de communication animée par l'attaché de presse M. BELARBI. Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire qu'aujourd'hui et avec cette méthode d'approche du wali Saïda tente de se ressaisir dans différents secteurs, pour offrir une vie et un cadre meilleurs à sa population, mais il est aussi important de dire que la succession des walis au cours de ces dix dernières années a toujours été imprégnée d'un semblant d'échec - un sentiment, ou un constat qui a fait l'unanimité au sein de la population, mais il semblerait que depuis le début de cette année en cours les choses commencent à bouger. A la bonne heure.

OULD OGBAN

POUR PRÉSERVER LES EAUX DU BARRAGE DE BOUGARA**La station d'épuration mise en service à Tissemsilt**

Après sa phase d'essai, la station d'épuration des eaux usées des deux communes de Ouled Bessem et Tissemsilt, dotée d'équipements de dernière génération, située à 8km à l'Est du chef-lieu de wilaya, réalisée pour préserver les eaux du barrage de Bougara, situé à 13km de la ville de Tissemsilt, nécessitant une enveloppe financière estimée à 2 milliards de dinars, va procéder au traitement de 12.000 m3/jour au profit de 85.000 habitants des communes de Tissemsilt et Ouled Bessem, avec comme objectif d'atteindre une capacité quod-

tidienne de traitement de 27.000 m3 à l'horizon 2025. La station contribue également à protéger le barrage de Bougara, à l'irrigation des terres agricoles environnantes sur une superficie estimée à 1.000 ha, outre la protection du grand bassin "Zahrar" (wilaya de Chlef). La gestion et l'exploitation de cette installation sont assurées par 20 cadres. Cette eau ainsi traitée, sera mise au profit des agriculteurs pour irriguer 1.000 hectares de terres agricoles. En outre, selon le directeur de l'Hydraulique de la wilaya, une nouvelle station d'épuration des eaux usées, d'une capacité de

1.000m3/j, va voir bientôt le jour à Ammari. Cette infrastructure va assurer l'irrigation de 50 hectares de terres agricoles. A signaler que la wilaya possède déjà 3 stations d'épuration des eaux usées implantées à Theniet El Had, Tissemsilt et Ammari. L'utilisation de ces eaux épurées ne présente aucun risque pour la santé humaine ou la qualité des produits agricoles. Les eaux usées sont épurées conformément aux prescriptions sanitaires et techniques applicables à l'utilisation des eaux traitées à des fins d'irrigation des cultures.

B. HAMOUDI

Des tracteurs sans feu de signalisation sur les routes

Des engins détournés de leur vocation circulent sur les routes et artères, transformant la ville en champ agricole et accentuant les accidents. Il y a à Tissemsilt un aspect du problème qui n'a pas encore été pris en charge par les autorités et préoccupe beaucoup les automobilistes. Il s'agit de tracteurs agricoles qui empruntent normalement les routes à grande circulation en plus des artères de la ville. Ces tracteurs sont généralement dépourvus de moyens d'éclairage de positionnement et de signali-

sation ce qui fait qu'ils ont été à l'origine de plusieurs accidents mortels de la route ou ont causé des sinistres avec d'importants dégâts matériels. Les automobilistes les craignent comme la peste et ont une seule idée quand ils ont affaire à eux : les dépasser le plus vite possible ce qui conduit à des accidents. Les tracteurs avec attelage de remorques remplies de toutes sortes de matériaux et des citernes d'eau, circulent sur la route express tôt le matin et tard le soir, sans feu de signalisation, mettant

en danger de mort les automobilistes empruntant cette voie à grande circulation. Insouciance des conséquences fâcheuses, ces chauffeurs de tracteurs n'ont qu'un seul objectif qui est celui de faire une bonne recette à la fin de la journée. A quand un contrôle rigoureux pour mettre un terme au comportement de ces chauffards qui circulent sans le respect du code de la route. En outre, l'on se demande où doivent se trouver ces tracteurs, sur une route express ou sur une terre agricole?

B. HAMOUDI

56ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE LARBI BEN M'HIDI

Ain Miila et douar Kouahi se souviennent!

La ville natale de Ben M'hidi, héros de la révolution algérienne Ain Miila (61 kilomètres à l'ouest d'Oum El Bouaghi) a abrité ce dimanche les festivités officielles commémorant la mort de Larbi Ben M'hidi. Présidée par les responsables locaux, en présence du SG de l'ONEC taye El Houari, représentant du ministre des moudjahidine, et de la famille révolutionnaire, la cérémonie commémorative a été une occasion propice pour les divers intervenants pour rappeler les qualités patriotiques et le sacrifice du martyr depuis son jeune âge pour la cause nationale. Pour rappeler le martyr est natif du douar Kouahi (Nord de Ain Miila) dont la

maison a fait l'objet de visite de la délégation de wilaya, d'une famille composée de 3 filles et 2 garçons. Adhérent en 1939 au mouvement des Scouts Musulmans Algériens, Ben M'hidi était déjà disposé pour un itinéraire politique.

De ce fait, il n'a pas tardé à adhérer au mouvement des amis du manifeste et de la liberté, en participant au congrès de Mars 1945. Sa participation aux manifestations du 8 mai 1945, lui valut une arrestation par les colons français. Il devient ensuite cadre de l'Organisation Spéciale (OS), et fut l'objet de recherches et condamnation par défaut à 10 ans de prison. Animé d'un courage farouche, Larbi Ben M'hidi n'hésita pas à participer à la fonda-

tion avec 9 autres du comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA), qui deviendra le FLN plus tard le déclencheur de la révolution de 1954.

Membre du conseil national de la révolution algérienne, Ben M'hidi qui chapeauta la wilaya 5 (Oranie), a participé activement à l'organisation minutieuse des attentats de la bataille d'Alger, avant de faire l'objet d'arrestation à la fin février 1957, pour être assassiné par les bourreaux de Bigeard la nuit du 3 à 4 mars 1957, sous la torture. Enfin le martyr Ben M'hidi a fait l'objet d'admiration de la part même de ses tortionnaires, notamment le général Bigeard.

Skander K.

BOUIRA

L'aide à l'habitat rural à la traîne

Alors lancé à même pour juguler une crise de logement qui n'en finit pas, voilà que le programme d'habitat rural, annoncé en grande pompe, a marqué le pas pour mettre les deux genoux à terre. En effet, la gestion du dossier alourdi par les pesanteurs bureaucratiques, ajoutées à la cherté des matériaux de construction retarde grandement la mise en œuvre du programme. Et comment, quand pour bénéficier de l'aide au logement plafonnée à 70 millions de centimes, le postulant après un véritable parcours du combattant pour ficeler un dossier qui ne finit pas en pièces en tous genres, doit après réception en main s'ar-

mer de patience pour que son dossier soit traité, par chance, après de longues années. Sinon le délai c'est l'attente faite d'un lendemain à la certitude différée, et c'est dans ce patchwork fait de lenteurs administratives, d'obstacles difficilement surmontables et de contraintes pesantes que se présente le dossier de l'habitat rural dans la wilaya de Bouira.

Ceci étant, c'est pourtant la fin du calvaire pour les heureux bénéficiaires après une délivrance au forceps? Que non, puisque la forme d'attribution de l'aide à percevoir est subdivisée en 3 tranches, chacune évaluée en terme de pourcentage fait que beaucoup de contractions ne dépassent pas le cadre de simples carcasses en béton dé-

figurant par-là un environnement déjà mal en point. Certes les 20 000 demandes d'aides dépassent largement l'offre, mais cela ne justifie en rien les retards accusés dans le traitement des nombreux dossiers en instance, même si la préservation des terres agricoles reste un point essentiel pour l'octroi de la subvention, et reste que certaines familles contestent le mode d'attribution. Tout comme, d'ailleurs, pas mal d'élus ont manifesté leur mécontentement qui préside à la répartition des aides au profit des communes qui voient celles situées en zone montagnaise reléguées au second plan par rapport à certaines autres subjectivement avantagées.

TAÏB HOCINE

CHELGHOUIM-LAID

Le transport urbain se renforce

Une bouffée d'oxygène pour la population de Chelghouim-Laid, chef-lieu de Daïra, et ce, après le renforcement du transport urbain qui faisait cruellement défaut au niveau de cette ville de plus de 90 000 habitants, sous tutelle de l'entreprise du transport urbain de Mila par la mise en service, ce lundi, de cinq bus flambant neufs qui sillonnent actuellement les quatre coins de la ville au grand bonheur des riverains qui ont accueilli cette louable initiative avec satisfaction surtout que le billet a été fixé par l'entreprise (ETUM) à 15

DA. A ce jour les taxieurs ont seuls le monopole du transport au sein de la ville de Chelghouim-Laid contre des tarifs excessifs. Il va sans dire que cette opération, tant attendue par la population, contribuera certainement au développement de cette ville, qui connaît une forte croissance démographique. Ces bus devront répondre aux besoins de la population en matière de transport urbain, vu notamment le développement urbanistique que connaît la ville, et l'implantation de ses habitants dans de nouveaux quartiers situés notamment à l'entrée nord de la ville, dont "la nou-

velle ville" et "Nâamna". Ces autobus devront aussi mettre fin à l'anarchie dans le secteur de transport au niveau de la localité et ce à cause du transport informel qui règne en maître.

Ainsi, une multitude de taxieurs agréés et clandestins bravent tous les interdits et sillonnent certains quartiers de la ville sans le moindre dérangement. Ce genre de transport prend des proportions alarmantes malgré les efforts déployés pour l'éradiquer, et dont les chauffeurs réclament eux aussi une sorte de réglementation pour leurs activités.

S.B.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

83 morts et plus de 6.000 blessés en 2012 à Alger

Quatre vingt trois (83) personnes sont mortes et 6.489 autres blessées dans 5.932 accidents de la route survenus en 2012 dans la wilaya d'Alger, ont indiqué les services de la Protection civile. Selon un bilan des services de la protection civile publié samedi, les interventions de ses agents ont atteint 11.123 lors desquelles 83

décès ont été déplorés outre l'évacuation de 6.489 blessés. Par rapport à 2011, le bilan fait ressortir une hausse dans le nombre de morts avec +5 soit 6,42%, des accidents avec 1.612 soit un taux de 18,27% et dans le nombre des blessés avec 1 243 soit 23,68%. D'autre part, le chargé de la communication de la protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant

Sofiane Bakhti, a affirmé que le plus grand nombre de ces accidents a été enregistré pendant la saison estivale où l'on constate un pic dans la circulation avec 1.835 accidents.

Au mois d'août seulement, 724 accidents qui ont nécessité 1.389 interventions par les agents de la protection civile ont été enregistrés.

BATNA

Célébration de la fête du printemps à Menaâ

Dans les folkloriques et jeux populaires anciens ont marqué, samedi dans la liesse, la célébration de "Thaftouth" (le printemps) dans la commune de Menaâ (85 km de Batna). Initiée par l'association "Thafsouth" pour le patrimoine, la célébration a donné lieu à un défilé qui a sillonné la séculaire cité de Menaâ, depuis le centre-ville jusqu'au stade communal, en présence d'une foule compacte d'habitants et d'invités, ainsi que de troupes de cavaliers en tenues traditionnelles et de Rahaba. Dans le stade de la ville, la cérémonie a débuté par l'arrivée de plusieurs femmes âgées portant sur leurs dos des touffes d'herbes pour illustrer l'avènement du printemps. "C'est une vieille tradition qui remonte à plusieurs dizaines d'années et qui exprime la joie d'accueillir le printemps", a relevé Bekaka Salah Benali (69 ans). Les festivités du printemps duraient, jadis, sept jours et sept nuits. Elles étaient consacrées à des activités champêtres exécutées par les femmes dans les champs, tandis que les hommes s'occupaient d'autres tâches, affirme Yamina Khelif une vieille dame de 75 ans. La première journée du printemps, coïncidant avec le 14 Fourar dans le calendrier berbère, donne lieu à des sorties collectives vers les zones montagneuses pour la collecte de nouvelles herbes ainsi qu'à des parties de "Thakourth" un jeu de balle proche du hockey sur gazon. La balle est constituée de fibres d'alfa ou d'étoffes que les joueurs (hommes ou femmes) frappent avec des crosses. Les parties de Thakourth peuvent mettre en lice des équipes représentant les habitants de plusieurs villages et marquent le début des travaux sur les champs, notamment la culture de légumes et la cueillette de fruits. Ces réunions se terminent immanquablement par des festins autour de plats traditionnels de chekhchoukha et Ziraoui. En marge de cette manifestation, une visite guidée a été organisée vers les sites historiques de Menaâ dont le vieux noyau de cette cité vieille de 1.000 an et sa séculaire zaoûia des Béni Abbes.

MÉDÉA

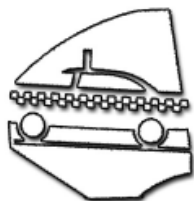
Les élèves sensibilisés sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone

Une campagne d'information et de sensibilisation sur les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone sera lancée à partir du 3 mars à travers les établissements scolaires de la wilaya de Médéa en vue de faire participer les élèves aux efforts de prévention déployés par la Protection civile, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution. Au moins 64 établissements éducatifs de la région seront ciblés par cette campagne d'information qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de mars avec pour objectif, a-t-on indiqué, "d'inciter les ménages, par le biais de leurs enfants scolarisés, à se conformer à certaines règles de sécurité préventive afin d'éviter ce genre d'accident". Cette campagne, qui intervient en pleine période hivernale, devrait contribuer, a-t-on ajouté, à une "prise de conscience" des citoyens, notamment les femmes au foyer, les plus exposées à ce risque de dangers encourus en cas de non-respect des règles de sécurité préconisées. Ce manquement aux règles de sécurité est à l'origine de nombreux cas d'asphyxies enregistrés chaque année, a-t-on souligné tout en faisant part, dans ce contexte, de l'enregistrement de 23 cas d'asphyxie pour la seule année 2012, dont six cas durant le mois de février de la même année.

HORAIRES DE PRIERES POUR LA WILAYA D'ALGER

Fajr	06:09
Dhor	13:31
Asr	15:58
Maghrib	18:25
Isha	19:46





VITAM



CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE MESRA CENTRE ROUTE DE MANSOURAH

WILAYA DE MOSTAGANEM

TEL 045 22 25 68 – FAX 045 22 30 54

POUR VOTRE SECURITE
LE CONTROLE
TECHNIQUE
AUTOMOBILES EN TOUTE
SIMPLICITE

ASSURANCE
CONFIANCE EN SOI



CONTROLLER LE VEHICULE
ASSURER LA VIE

OBTENIR L'EXPERIENCE
C'EST LE TEMPS

IDENTIFICATION
FREINAGE
DIRECTION
VISIBILITE
ECLAIRAGE
SIGNALISATION
LIAISON SOL
STRUCTURE
CARROSSERIE
EQUIPEMENTS
ORGANES MECANIQUES
POLLUTION
NIVEAU SONORE

الإشارة
الإشارة
هيكل السيارة
أعضاء ميكانيكية
التعريف
الفرملة
التوجيه
الرؤية



www.carrefouralgerie.com

COUPE D'ALGÉRIE – 8ÈME DE FINALE

USMA - USMH et CRBAF - CRB pour boucler le tour

Pour clôturer les 8èmes de finale de la Coupe d'Algérie, deux rencontres sont au programme d'aujourd'hui. La première verra le CR Belouizdad se déplacer à Aïn M'lila pour affronter le leader de Ligue 2, le CRB Aïn Fekroune, alors que la capitale aura rendez-vous avec un derby palpitant entre l'USMA et l'USMH.

A Alger donc, un palpitant derby est au programme aujourd'hui à 16h au stade 5-Juillet, entre l'USMA et l'USMH, deux équipes qui veulent, coûte que coûte, aller le plus loin possible en cette compétition et pourquoi ne pas brandir le sacre final, vu que la course au titre suprême en championnat semble délicate en raison de l'avance des Sétifiens qui se dirigent vers la conservation de leur acquis de la saison écoulée. Les Usmistes, revigorés par leur dernière qualification en demi-finale de Coupe d'Algérie, même si les Jordaniens d'Al-Boqâa étaient une simple formalité, se présenteront dans l'optique d'enchaîner par une seconde qualification, en Dame Coupe cette fois-ci, eux qui savent pertinemment que leur tâche ne sera nullement aisée. Face à des Har-rachis décidés de se racheter après une période de passage à vide, les gars de Soustara ne doivent surtout pas s'attendre à une mission aisée, même si leurs adversaires du jour sont réputés de ne pas bien négocier leurs rencontres dans les grandes surfaces. Les protégés de Boualem Charef, qui restent sur deux défaites de



rang, semblent tourner la page de ces deux échecs pour se consacrer, seulement, sur la Coupe d'Algérie. Il s'agira du premier acte entre les deux équipes, qui devront se rencontrer samedi prochain, sur ce même stade, pour le compte de la 23e journée du championnat de Ligue 1. Les Usmistes pourront bénéficier aujourd'hui de Chafai, de retour de blessure, ainsi que de Ferhat, laissé à la disposition du club par le sélectionneur national des U20, Nobile. A Aïn M'lila, et à partir de 14h, l'équipe de Aïn Fekroune, surprise par excellence du championnat de Ligue 2, recevra une équipe belouizdadie mal en point, elle qui vient de se faire éliminer en Coupe arabe par les

Egyptiens d'Al-Ismaïly. Les Algérois, et en l'absence de Angan, blessé, et Ousserir, suspendu, seront dans l'obligation de sortir le grand jeu et l'emporter, au risque de rentrer dans des vacances prématurées. Ils n'auront pas une mince tâche face à une équipe chaouie qui crache le feu cette saison, et ses statistiques jusque-là en sont la parfaite illustration. C'est dire qu'il sera difficile de prédire du vainqueur final de cette rencontre, malgré la différence de palier et expérience des deux équipes en cette compétition. La Coupe d'Algérie a toujours réservé des surprises. Le sera-t-elle aujourd'hui ? Rendez-vous à la fin des rencontres.

Amine Amiri

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

L'USMA hérite des Camerounais de Panthère Ndé

L'USM Alger, représentant algérien en coupe de la Confédération africaine de football, affrontera le club camerounais de Panthère sportif du Ndé, lors des 32èmes de finale de la compétition, dont le tour préliminaire a pris fin dimanche.

L'USMA, 4e en championnat d'Algérie jouera le match aller face aux Camerounais au stade Omar Hamadi de Bologhine entre le 15 et le 17 mars.

La manche retour est prévue au Cameroun du 05 au 07 avril.

Voici, par ailleurs, le programme complet des 32èmes de finale de la coupe de la Confédération:

DEMAIN À 16 H00 :

USM Alger (ALG)	-	Panthère Ndé (CMR)
ENPPI (EGY)	-	Gor Mahia (KEN)
Petro Atletico (ANG)	-	SuperSport Utd (RSA)
Lobi Stars (NGR)	-	Liga Muçulmana (MOZ)
Wydad Casablanca (MAR)	-	AS Douanes (TOG)
ASEC (CIV)	-	Rail Kadiogo (BUR)
DC Motema Pembe (COD)	-	Lydia Academic (BUR)
Heartland (NGR)	-	US Bitam (GAB)
Al Ahly Shandy (SUD)	-	Dedebit (ETH)
Ismaïly (EGY)	-	TCO Boeny (MAD)
CS Sfaxien (TUN)	-	Gamtel (GAM)
Diables Noirs (CGO)	-	Panters (GEQ)
Recreativo Caala (ANG)	-	US Bougouni (MLI)
Etoile Sahel (TUN)	-	Onze Créateurs (MLI)
Barrack Young Controllers II (LBR)	-	AZAM (TAN)
FAR Rabat (MAR)	-	Al-Nasr (LBA)

COUPE DE L'UAFA/USMA-EL ISMAILY

Les Egyptiens attendus vendredi à Alger

Le club égyptien de football d'El-Ismaïly est attendu vendredi prochain à Alger pour affronter l'USMA en match aller des demi-finales de la coupe arabe de football (UAFA) prévu le 12 mars 2013 au stade de Omar Hamadi (Bologhine).

La délégation sportive du club de l'élite égyptienne comprendra 31 personnes dont une vingtaine de joueurs.

Le match retour de déroulera le 2 avril prochain en Egypte.

L'USMA a atteint ce tour (Quarts de finale) après avoir passé le cap du club jordanien El-Boqaa (6-1 aller, 3-2 retour).

El Ismaïly a, pour sa part, composé son billet face au CR Belouizdad à l'issue des tirs au but 4-1 (1-1 en match aller et retour).

Quant à l'autre demi-finale, elle opposera El-Arabi du Koweït au Raja Casablanca (Maroc).

La finale de l'édition 2013 est programmée pour le 24 avril (aller) et le 14 mai (retour).

MCA

Chaouchi ne manquera que le CSC

Etat d'alerte, avant, dans l'équipe du MCA, après l'évacuation en urgence du gardien de but, Faouzi Chaouchi, au CHU de Beni Messous. Selon les dernières informations, le portier en question a été opéré des hémorroïdes et a été forcé par les médecins à un repos d'une semaine. Il ne manquera, donc, que la prochaine sortie des siens, ce samedi, face au CSC en championnat et sera remplacé par Djemili. Il faut dire que Chaouchi souffre de ce problème depuis plusieurs mois déjà, et se contentait, depuis, de soins seulement. Par ailleurs, la LFP a décidé, hier, de maintenir la rencontre entre le CSC et le MCA pour samedi au stade Hamlaoui de Constantine. La télévision algérienne avait demandé à l'instance de Mahfoud Kerbadj d'avancer cette rencontre d'une journée, pour des raisons de retransmission télévisuelle. Un refus qui n'a pas été justifié par un quelconque motif de la part de la LFP.

Amine Amiri

COUPE ARABE DES NATIONS DE FOOTBALL

Une édition exceptionnelle fin 2013 début 2014

La commission des compétitions de l'Union Arabe de Football (UAFA), a annoncé l'organisation d'une édition exceptionnelle de la Coupe arabe des nations, à la fin 2013 début 2014, rapporte vendredi la fédération algérienne de football (FAF) sur son site.

La décision a été prise lors de la réunion de cette commission tenue jeudi à Alger, sous la présidence de Mohamed Raouraoua, président de la commission et 1er vice-président de l'UAFA.

Cette édition va regrouper huit sélections qui seront réparties en deux groupes de quatre.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales.

Le pays qui abritera cet événement sera désigné ultérieurement. La dernière édition, disputée en 2012 en Arabie Saoudite, avait été remportée par le Maroc, après sa victoire en finale face à la Libye (3-1). Par ailleurs, les prochaines éditions de la coupe arabe des catégories des moins de 20 ans (U-20) et moins de 17 ans (U-17), seront organisées en 2014.

Enfin, la commission des compétitions de l'UAFA a fixé les dates des prochains matches de l'actuelle édition de la Coupe arabe des clubs.

Les demi-finales auront lieu les 12 et 13 mars (aller), et le 2 et 3 avril 2013 pour le retour. La finale aller est programmée le 24 avril 2013, alors que le retour aura lieu le 14 mai 2013.

La date limite d'engagement des clubs pour la prochaine édition est fixée au 10 juin 2013 et le tirage au sort aura lieu le 20 juin 2013.

R. GHEZZAL

"Je veux vraiment jouer pour mon pays d'origine"

Interrogé par la chaîne de télévision OL TV, le jeune Rachid Ghezzal a clairement affirmé que si il devait choisir il jouerai pour les couleurs algériennes.

Dans un entretien pour la chaîne de télévision de son club employeur, Rachid Ghezzal, 20 ans et jeune frère d'Abdelkader qui a fait ses grands débuts professionnels cette saison n'a pas esquivé la question relative à son choix de sélection.

À la question ouverte, "Tu n'a pas encore choisi ?", il a dit "Je pense que j'aimerais vraiment jouer pour mon pays d'origine l'Algérie, ça me ferai vraiment plaisir" avant d'expliquer qu'"Après je sais qu'il ne faut pas faire n'importe quoi, je débute dans le monde professionnel, donc je pense avoir le temps devant moi pour bien m'imposer dans le groupe lyonnais, c'est vraiment ma priorité".

PREMIER LEAGUE

Tottenham bat Arsenal pour prendre la 3e place

Tottenham a battu Arsenal 2-1 dimanche dans le derby du Nord de Londres à White Hart Lane pour monter sur la troisième marche du podium de la Premier League. Avec 54 points, les Spurs comptent désormais sept points d'avance sur leurs grands rivaux dans la course à une place directement qualificative pour la Ligue des champions. Les deux premières semblent promises à Manchester United, leader du championnat anglais avec 71 points, et Manchester City.

Tottenham s'est détaché en marquant par deux fois en deux minutes, par Gareth Bale d'abord (37e) puis Aaron Lennon (39e). De retour des vestiaires, Per Mertesacker a bien réduit le score mais les hommes d'Arène Wenger n'ont pu faire mieux. Les Spurs restent sur une série de 12 matches d'affilée sans défaite et précède Chelsea, quatrième, de deux points.

Fusillade mortelle pour un hooligan

Un hooligan argentin identifié est décédé dimanche suite à une fusillade survenue la veille à La Plata, à 60 kilomètres environ au sud-est de Buenos Aires. Agé de 31 ans, Julio Bizcaza a reçu une balle en pleine poitrine aux abords du stade du Gimnasia club de DL, qui s'apprêtait à affronter Nueva Chicago en Championnat. Un enfant de 11 ans qui faisait la queue aux guichets pour acheter un billet a aussi été blessé. Ce drame survient quelques jours après la mort d'un autre supporter argentin de Tigre cette fois, lors d'affrontements entre bandes rivales de hooligans, le week-end dernier.



PESCARA Bergodi limogé

Nommé au mois de novembre dernier en remplacement de Giovanni Stroppa, Cristiano Bergodi n'est plus l'entraîneur de Pescara. L'ancien club de Marco Verratti est actuellement dernier de la Serie A après sa défaite contre l'Udinese dimanche (0-1). Après 27 journées, le promu compte cinq points de retard sur le premier non-relégable, le Genoa. Cristian Bucchi pourrait prendre la suite sur le banc de Pescara.

Gomis contredit son entraîneur

Après le match nul de l'OL à Brest (1-1) dimanche après-midi dans le cadre de la 27e journée de Ligue 1, l'entraîneur lyonnais Rémi Garde avait pointé du doigt l'état de la pelouse du stade Francis-Le-Bié. Mais pour l'attaquant Bafétimbi Gomis, c'est plutôt dans le défilé de match raté de son équipe qu'il faut trouver les raisons de cette contre-performance.



« Le terrain difficile n'est pas une excuse. On sait que les équipes qui luttent pour le maintien misent beaucoup sur les entames de match à domicile », a analysé l'international ivoirien devant les journalistes. Face aux Bretons, Lyon s'était retrouvé mené dès la 8e minute après un but de Kamel Chahni.

CLUB	PTS	J
1 FC Barcelone	68	26
2 Atlético Madrid	57	26
3 Real Madrid	55	26
4 Málaga	43	26
5 Valencia	42	26
6 Real Sociedad	41	26
7 Betis Séville	40	26
8 Getafe CF	38	26
9 Rayo Vallecano	38	26
10 Levante UD	35	26
11 Valladolid	34	26
12 FC Séville	32	26
13 Espanyol	32	26
14 Athletic Bilbao	29	26
15 Osasuna	28	26
16 Granada CF	26	26
17 Saragoisse	25	26
18 Celta Vigo	23	26
19 Malaga	21	26
20 La Corogne	17	26

CLUB	PTS	J
1 Manchester United	71	28
2 Manchester City	56	27
3 Tottenham	54	28
4 Chelsea	52	28
5 Arsenal	47	28
6 Everton	45	28
7 Liverpool	42	28
8 Swansea City	40	28
9 West B. Albion	40	28
10 Fulham	33	28
11 Stoke City	33	28
12 West Ham	33	28
13 Norwich City	32	28
14 Sunderland	30	28
15 Newcastle	30	28
16 Southampton	27	28
17 Wigan	24	28
18 Aston Villa	24	27
19 Reading	23	28
20 Q. Park Rangers	20	28

SPORTS

L'Inter revient de loin pour s'imposer à Catane

L'Inter Milan a su faire preuve dimanche d'une grande maîtrise pour remonter un handicap de deux buts, avant de s'imposer à Catane et de se rapprocher du podium de la Serie A. L'inter, privé de son attaquant Antonio Cassano, était mené 2-0 après vingt minutes de match, avant de redresser la barre. Gonzalo Bergessio à la septième minute puis Giovanni Marchese à la 19e avaient donné au club hôte un avantage que l'on pouvait penser définitif.



50 points, six de plus que son premier poursuivant. Après son net succès 3-0 sur la Lazio samedi, l'AC Milan est troisième avec 48 unités, une de plus que son voisin de finir.

Mais en deuxième période Ricky Alvarez a fait souffler le vent de la révolte en marquant juste avant l'heure de jeu, avant que Rodrigo Palencio, entré comme remplaçant, n'égalise à la 70e minute et n'inscrive le but de la victoire dans les arrêts de jeu. Pour son retour sur le banc de Palermes dont il avait été limogé à la fin de la saison, Gian Piero Gasperini est revenu du Torino avec un match nul 0-0 qui ne lui permet pas de sortir de la zone de relégation. La Fiorentina a battu Chievo 2-1 alors que l'Argentin Mauro Icardi, 20 ans, a offert la victoire 1-0 à la Sampdoria sur Parme. L'inter compte désormais 47 points à égalité avec la Lazio qui n'est devancé par les Milanais qu'à la différence de buts. La Juventus de Turin, qui a fait match nul 1-1 avec son dauphin du Napoli vendredi, occupe la tête du championnat italien avec

SERIE A

La Roma remercie Totti

L'AS Roma a battu le Genoa (3-1) ce dimanche grâce notamment au double but de Totti en Serie A, qui devient le 2e meilleur buteur de la Serie A à égalité avec Nordhal. Mais Pljanic s'est blessé à la cheville gauche. Francesco Totti est rentré encore un peu plus dans l'histoire de l'AS Roma ce dimanche. L'attaquant a déboulé les débats contre le Genoa (3-1) sur penalty, inscrivant son 225e but en Serie A. Il rejoint ainsi à la deuxième place des meilleurs buteurs de l'histoire du championnat italien le Sudois Gunnar Nordhal, 49 unités derrière Silvio Piola (274). Totti, qui a trompé à cette occasion pour la dixième fois de sa carrière le gar-



den français Sébastien Frey, a mis son équipe sur la bonne voie. Jusqu'à ce que Borriello n'égalise (42e), également sur penalty.

CHAMPIONS LEAGUE: MAN UNITED- REAL MADRID

Ferguson s'attend à une «soirée fantastique»

Si Alex Ferguson, le manager de Manchester United, s'est déjà préparé vers les rendez-vous face au Real, mardi en Ligue des Champions. En huitième de finale retour de la Ligue des Champions, Manchester United accueille le Real Madrid. Un rendez-vous de prestige que Sir Alex Ferguson, malgré toute sa riche expérience de haut niveau, attend avec impatience. Après le match gagné contre Norwich (4-0), samedi en championnat, le technicien écossais déclare : «Ce sera une soirée fantastique. On parle de deux des plus grands clubs au monde. L'émotion sera forte et je suis sûr que ce sera un très bon match, à la fois très intéressant et très bon».



LIGA

L'Atlético accroché à Malaga

Malaga et l'Atlético Madrid n'ont pas réussi à se départager (0-0), lors de la 26e journée de Liga. Avec ce nul, les coéquipiers de Falcao, toujours deuxième, violent le Real Madrid devant à deux points, Malaga quatrième, garde un point d'avance sur Valencia. L'Atlético Madrid a arraché un point (0-0) sur le terrain de Malaga, les Colchoneros restant ainsi deuxième au classement à 11 longueurs du FC Barcelone, mais voyant le Real Madrid, troisième, se rapprocher à deux points, pour la 26e journée du championnat d'Espagne. Si ce match

nul permet aux deux équipes de maintenir leurs positions respectives au classement - Malaga reste pour sa part 4e - les visiteurs auraient peut-être mérité mieux. Les hommes de Simone ont en effet dominé durant l'essentiel du match, se montrant plus habiles dans leurs combinaisons au milieu. Mais les attaquants madrilénes Diego Costa et Falcao se sont heurtés dans une excellente défense andalouse. Face à ce nul, l'Atlético se voyait contraint à des frappes lointaines signées Arda Turan (15) ou Cristian Rodríguez (17), qui ne trouvaient toutes pas le cadre. Pris à la gorge par l'intensité physique des visiteurs, Malaga savait toutefois réagir, notamment sur des coups de pied arrêtés. A la 18e, la tête décrochée de Demichelis frôlait ainsi le poteau droit de Courtois, à l'issue d'un corner de Joaquín. Et en fin de match, Welington était à deux doigts de baisser les Madrilénes KO, sa tête manquant de peu le cadre après un coup franc d'Antunes (76e). De son côté, Malaga se lance donc avec ce résultat, après deux défaites lors de ses deux derniers matches (0-1 contre Porto en Ligue des Champions et 0-3 contre le Betis). Point négatif pour les Andalous toutefois : ils ont sans doute perdu Demichelis sur blessure. Le défenseur central a dû quitter le terrain à la 63e, remplacé par l'ancien joueur du Paris SG Lugano.



Mourinho aurait insulté Dani Alves

José Mourinho n'a-t-il pas décidé de passer à la ligne des entraîneurs classiques. Face au FC Barcelone ce samedi (2-1), l'entraîneur du Real Madrid aurait une nouvelle fois dérapé. Les caméras de la télévision espagnole auraient clairement vu l'entraîneur portugais prononcer les mots "filho da p****" à l'encontre du latéral brésilien Dani Alves, auteur d'un tacle dangereux sur Cristiano Ronaldo. La presse espagnole saura s'en donner à cœur joie, aucun geste de Mourinho ne passe inaperçu.



CLUB	PTS	J
1 P. Saint-Germain	54	27
2 O. Lyonnais	52	27
3 O. de Marseille	49	27
4 AS Saint-Etienne	47	27
5 OGC Nice	45	27
6 Montpellier	44	27
7 Lille	43	27
8 Stade Rennais	41	27
9 FC Lorient	40	27
10 G. de Bordeaux	38	27
11 Valenciennes FC	35	27
12 Toulouse FC	34	27
13 Bastia	30	27
14 AC Ajaccio	29	27
15 Stade Brestois	29	27
16 Reims	27	27
17 FC Sochaux	27	27
18 Evian TG	24	27
19 AS Nancy Lorraine	21	27
20 Troyes	20	27

«ON PEUT BATTRE N'IMPORTE QUEL»

« Ça va être un match difficile contre une très bonne équipe, mais nous avons déjà démontré à l'aller que nous sommes capables. Nous avons été clairement meilleur en première période, avec beaucoup d'occasions. Nous avons beaucoup de respect pour Manchester, mais notre objectif est de jouer comme nous pouvons le faire et comme ça on peut battre n'importe qui. Qui peut gagner à Barcelone peut gagner à Manchester » termine le numéro 10 madrileño.

MO CONSTANTINE

Achour Nedjar nommé manager général

L'entraîneur Achour Nedjar a été nommé, dimanche, au poste de manager général du MO Constantine (ligue 2 de football), a-t-on appris d'une source proche du club constantinois.

Achour Nedjar (63 ans) a signé un contrat courant jusqu'à la fin de la saison.

Nedjar qui a entraîné, au cours de sa carrière, de nombreux clubs de l'Est du pays, est libre de tout engagement depuis sa démission de l'USM Khenchela (championnat national Amateurs, groupe Est).

Le MO Constantine, lourdement pénalisé il y a quelques semaines par une grève des joueurs de l'équipe fanion, qui avait contraint le staff technique à aligner durant plusieurs rencontres l'équipe espoir, pointe après 22 journées à la 15e place du classement de ligue 2 avec 22 points.

UNAF

Réunion du Comité exécutif et son AG ordinaire, samedi à Marrakech



L'Union Nord-Africaine de Football (UNAF) tiendra son assemblée générale, et une réunion de son Comité exécutif, le samedi 9 mars 2013 à Marrakech au Maroc, rapporte lundi le site de l'instance de football nord-africain.

Sous la présidence du Marocain Ali El Fassi Fehri et en présence des présidents des fédérations nationales affiliées à l'UNAF, la réunion regroupera également les représentants de la zone Afrique du Nord au sein des Bureaux exécutifs de la Fédération internationale de football association (FIFA), de la Confédération africaine de football (CAF) et de l'Union arabe de football (UAF), ajoute la même source.

Ces réunions permettront aux présents d'évaluer le travail accompli, par l'UNAF, au cours de la période écoulée et d'approfondir l'examen d'une série de questions inhérentes aux activités de l'Union au cours de la période d'avenir.

L'ordre du jour des réunions comporte, notamment, l'élaboration du programme des tournois et des compétitions de l'UNAF au cours de l'année 2013.

Par ailleurs, les membres présents examineront le projet du budget prévisionnel au titre de l'année 2013 et à la désignation du vice-président de l'UNAF et à la mise sur pied des commissions de l'Union.

Les participants évoqueront, également, le taux d'avancement des mesures et règlements d'acquisition du nouveau siège de l'UNAF à Tunis tout en passant en revue les rapports moral et financier de l'année 2012.

ASMO

Benayada : «Je suis prêt à prolonger mon bail avec l'ASMO»

C'est avec un moral gonflé à bloc que les gars de M'dina J'dida poursuivent leur préparation pour le match de ce vendredi qui va les opposer au MSP Batna. Conscients de l'importance de cette rencontre, les Asémistes sont décidés à décrocher ses trois points. A huit journées de la fin du championnat, les hommes de Mouassa veulent rester sur leur lancée et défendre jusqu'au bout leur chance dans la course pour l'accession : «Nous avons un double objectif : assurer le maintien en ligue 2, puis jouer à fond nos chances dans la course pour l'accession. Mais j'estime que ce second objectif sera difficile à réaliser. A mon avis, nous n'avons que 40% pour atteindre cet objectif. Nous regrettons beaucoup le fait d'avoir perdu beaucoup de point durant la phase aller du championnat. Malgré tout, nous allons faire de notre mieux pour récolter le maximum de point lors des prochains matchs de championnat. Nous allons tout faire pour terminer la saison en force.» nous a déclaré le jeune et très prometteur défenseur, Benayada Houcine. Face à une équipe du MSPB qui



reste sur une série de trois défaites consécutives, les gars de M'dina J'dida devront faire très attention et éviter l'excès de confiance afin d'éviter toutes mauvaises surprises. Sur le papier, ce match s'annonce à la portée des coéquipiers de Sirat. Le MSP Batna ne se porte pas bien ces derniers temps et reste sur une série négative de trois

défaites consécutives en championnat face au MO Constantine (2-1), le RC Arba (1-0) et l'ES Mostaganem (3-2) : «Nous allons tout faire pour ajouter trois points à notre besace. Nous savons que notre tâche sera difficile mais nous n'allons ménager aucun effort pour battre le MSPB.» a ajouté le défenseur de l'ASMO. Alors que la direction du club songe à lui proposer une prolongation de contrat, Benayada ne s'oppose pas à cette proposition et se dit prêt à poursuivre son bail avec l'ASMO : «Je suis prêt à prolonger mon contrat avec l'ASMO. Je suis heureux dans mon club. Je suis encore un joueur de la catégorie espoir et je joue titulaire en équipe senior. Je suis prêt de chez moi et cette situation me plaît beaucoup. Mais à l'heure actuelle, personne au sein de la direction n'a abordé ce sujet. J'ai vent de cette information à travers les journaux. Maintenant, si tel est le cas, je dois voir avec mon frère Kamel qui gère ma carrière. Je ne prends aucune décision sans le consulter. Les responsables de l'ASMO doivent voir avec lui.»

Islam M.

LIGUE DES CHAMPIONS

ASFA Yennenga-ESS, JSMB-Asante Kotoko en 32e de finale

L'ES Sétif, championne d'Algérie en titre, affrontera le club burkinabé de l'ASFA Yennenga tandis que la JSM Bejaia se mesurera aux Ghanéens d'Asante Kotoko en 32èmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, à l'issue des matchs du tour préliminaire retour qui ont pris fin dimanche.

L'ESS était exemptée du premier tour tandis que la JSMB a écarté sans trop de peine les Nigériens d'Olympic (aller 3-0, retour 0-0). L'"Aigle noir" de Sétif jouera à l'extérieur le match aller entre le 15 et le 17 mars avant d'accueillir l'ASFA Yennenga du 5 au 7 avril.

De son côté, la JSMB jouera d'abord à domicile contre l'Asante Kotoko avant de se déplacer à Accra pour le match retour.

PROGRAMME DES MATCHS :

- ASFA Yennenga (BUR) - Entente Sétif (ALG)
- JSM Béjaia (ALG) - Asante Kotoko (GHA)
- Zamalek (EGY) - Vita Club (COD)
- Saint George (ETH) - Djoliba (MLI)
- CA Bizertin (TUN) - Dynamos (ZIM)
- Tusker (KEN) - Al-Ahly (EGY)
- Zanaco (ZAM) - Orlando Pirates (RSA)
- Mochudi Centre Chiefs (BOT) - TP Mazembe (COD)
- Vital'O (BDI) - Enugu Rangers (NGR)
- Recreativo Libolo (ANG) - Al-Merriekh (SUD)
- Primeiro Agosto (ANG) - Espérance Tunis (TUN)
- FUS Rabat (MAR) - Union Douala (CMR)
- Sewe San Pedro (CIV) - Al-Hilal (SUD)
- AFAD Djekanou (CIV) - Coton Sport (CMR)
- Casa Sport (SEN) - Stade Malien (MLI)
- Kano Pillars (NGR) - AC Léopards (CGO)

Les matchs aller se dérouleront du 15 au 17 mars, tandis que la manche retour est prévue du 5 au 7 avril.

Taïder fête son arrivée en EN par un but et une passe

Quelques jours après l'officialisation de sa décision de défendre les couleurs de l'Algérie, Saphir Taïder a livré aujourd'hui l'un de ses meilleurs matchs de la saison avec Bologne, avec un but et une passe décisive à la clé.

Le milieu de terrain axial a inscrit le premier but de la rencontre lors de la victoire (3-0) de Bologne contre Cagliari. L'Algérien est également impliqué dans un autre but des Rossoblù, puisqu'il a délivré

la passe décisive sur la dernière réalisation.

Comme s'il voulait impressionner le public algérien après avoir opté pour les Verts cette semaine, le jeune Taïder est rapidement rentré dans son match, ouvrant la marque après seulement cinq minutes de jeu, d'un tir sans contrôle au point de penalty. Un puissant envoi qui n'a laissé aucune chance au portier sarde. Il s'agit du deuxième but de la saison en

Serie A pour le néo-international, qui avait marqué contre le Juventus (club qui le détenait en co-proprété) fin octobre.

Alors que Alessandro Diamanti a doublé la mise un quart d'heure plus tard, Taïder a ponctué sa réussite personnelle et l'efficacité offensive de son équipe d'une passe décisive dans le temps additionnel, éliminant au passage deux défenseurs avant de servir Christian Pasquato, le buteur.

RENOUVELLEMENT DES INSTANCES

32 présidents élus, quatre AG électives reportées

Trente et une (31) Fédérations sportives algériennes, ainsi que l'Association de promotion du sport féminin, ont élu leurs présidents pour le nouveau mandat olympique (2013-2016), et ce, depuis le lancement, début février, de l'opération de renouvellement des instances sportives nationales, alors que quatre assemblées générales électives (AGE) ont été reportées.

La journée de samedi a vu l'élection de Okba Gougam (Volley-ball), Abdelhafid Izem (Sport scolaire) et Ahmed Chebaraka (Natation), alors que les AGE du Golf et Taekwondo ont été reprogram-

mées. L'assemblée générale électorale de la fédération de Golf aura lieu samedi 9 mars à l'hôtel du 5 juillet (Alger). Celle de Taekwondo se tiendra jeudi 7 mars au centre sportif Ghermoul. Pour la Fédération de Handisport, 36 membres de l'AGE ont voté jeudi dernier contre la liste unique présidée par Said Lounis. Trente deux (32) ont voté pour cette liste, contre 4 bulletins nuls. Une source du MJS avait indiqué à l'APS que la commission de candidatures de la Fédération algérienne de handisport "rouvrira prochainement" les candidatures au poste de président de cette instance. Quand à la Fédération de

boxe (FAB), son assemblée électorale, initialement prévue le 23 février a été également reportée à une date ultérieure. Les neuf fédérations sportives nationales qui n'ont pas encore tenue leur AGE devraient le faire au courant de cette semaine. Une seule exception, la Fédération algérienne de handball (FAHB) n'a pas encore organisé son assemblée générale ordinaire (AGO). Elle le fera lundi prochain au siège du Comité olympique algérien. Cette opération se poursuivra jusqu'au 10 mars et sera clôturée par l'assemblée électorale du Comité olympique algérien (COA) le 16 mars prochain.

CYCLISME- TOUR DES FLANDRES-2013 (2E ÉTAPE)

Youcef Reguigui à la 71e place



Le cycliste algérien de l'équipe professionnelle continentale MTN-Qhubeka (Afrique du Sud), Youcef Reguigui a terminé à la 71e place, lors de la deuxième étape du Tour des Flandres (Belgique), course entre Brugge et Harelbeke. Youcef Reguigui (24 ans) a parcouru l'étape, longue de 175.4 km, en 4h 06mn 12 sec. Vendredi, Reguigui avait terminé à la 151e place au prologue de 7 km avec un temps de 9 mn 10 sec. La troisième et dernière étape de ce Tour des Flandres aurait eu lieu dimanche entre les villes de Nieuwpoort et Ichtegem (181.8 Km).

ATHLÉTISME- SEMI-MARATHON DE PARIS

L'Ethiopien Negewo surprend les Kényans

L'Ethiopien Abebe Negewo a surpris les athlètes kényans en remportant le semi-marathon de Paris dimanche, les cinq autres places sur les podiums masculin et féminin étant revenues aux représentants du Kenya. Negewo, 29 ans, vainqueur en 1 h 01 min 33 sec, a devancé au sprint les Kényans Daniel Salel et Stephen Kiprotich. Chez les dames, avec un podium 100% kényan, Pauline Njeri, 27 ans, a conservé sa couronne parisienne en devançant Gladys Kipsoi et Monica Jepkoech, en 1 h 08 min 58 sec.

ATHLÉTISME- CHAMPIONNATS DES ETATS-UNIS

Jennifer Suhr porte le record du monde du saut à la perche à 5,02 m

L'Américaine Jennifer Suhr a porté le record du monde du saut à la perche en salle à 5,02 m, samedi à Albuquerque (ouest) lors de la 1re journée des Championnats des Etats-Unis. La championne olympique du saut à la perche a effacé d'un centimètre, au premier essai, le précédent record du monde, qui était la propriété de la Russe Yelena Isinbayeva depuis le 23 février 2012 à Stockholm. Suhr était devenue la deuxième meilleure performeuse de l'histoire derrière Isinbayeva avec un saut à 4,88 m en février 2012 à Boston. L'Américaine de 31 ans a entamé son concours en passant ses quatre pre-



mières barres au premier essai. Après avoir battu son record des Etats-Unis en effaçant 4,90 m, elle a décidé de s'attaquer au record du monde et a passé 5,02 m de nouveau au premier essai. Suhr a ensuite tenté une barre à 5,07 m mais elle a échoué à trois reprises

pour remporter le concours haut la main. Jenn Suhr, née Jennifer Stuczynski, est la deuxième performeuse de tous les temps en plein air (4,92 m), derrière Isinbayeva, la tsarine de la perche, qui compte dix sauts plus élevés, dont le record du monde à 5,06 m.

BOXE

Gala international le 9 mars à Azazga



La salle omnisports du lycée Chihani Bachir de la ville d'Azazga (35 km à l'est de Tizi-Ouzou), abritera, samedi 9 mars, un gala international de boxe, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette compétition, organisée par le club sportif amateur Jeunesse sportive d'Azazga (JSA) regroupera, entre autres, des pugilistes de Tizi-Ouzou, Bouira, Tipasa et ceux du CSNA Nouzonville-Ardenes (France). "Nous avons programmé, à l'occasion de ce gala international, 15 combats pour toutes les catégories : écoles, minimes, cadets, juniors et seniors", a expliqué Nassim Aoua, secrétaire de la section boxe au sein de la JSA, ajoutant que l'objectif de cette rencontre sportive est d'arriver, à l'avenir, à organiser régulièrement, chaque année, un tournoi international de boxe dans la ville d'Azazga. La section boxe de la JS Azazga a vu le jour durant les années 1980, à l'initiative d'un grand pugiliste de la région en l'occurrence M. Saïd Bachir qui a fait un parcours riche dans la pratique du noble art. Il a notamment pris part à une compétition internationale de boxe au Mexique, en 1958. Sur le plan des résultats, la section conserve une moisson de titres décrochés aussi bien à l'issue de compétitions nationales que régionales.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

Les membres du bureau suspendus non-réhabilités pour l'AGO

Les membres du bureau fédéral de la Fédération algérienne de handball (FAHB), suspendus lors du mandat olympique 2009-2012, n'ont pas été réhabilités et ne pourront donc pas assister aux travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO), prévue lundi au siège du Comité olympique algérien à Alger, a-t-on appris dimanche auprès de la cellule de communication de l'instance fédérale. La composante de cette AGO, arrêtée à 84 personnes, a été officialisée lors de discussions qui se sont déroulées la semaine dernière au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) entre les représentants de la FAHB et ceux de la Direction générale des sports de la tutelle, précise-t-on de même source. La première division masculine sera représentée par 18 membres, tandis que 11 membres représenteront la première division féminine.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIEMCEN

Direction de l'administration locale

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété par le DP n°12/23 du 18/01/2012, portant réglementation des marchés publics, la wilaya de Tiemcen- Direction de l'administration locale (NIF : 0963.1301.91.15.239), informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N°57/DAL/2012 paru le 03/01/2013 dans les quotidiens **EL MIHWAR EL YAWMI** en langue arabe et le 07/01/2013 à **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE** en langue française relatif au projet

« RÉALISATION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENCIER DE 300 DÉTENUX À SEBDOU »
POUR LES TRAVAUX DE CÉLIBATORIUM EN TCE+ETANCHÉITÉ,

qu'après l'évaluation des offres en date du 26/02/2013, que le lot est attribué provisoirement au soumissionnaire indiqué au tableau ci-dessous :

Désignation du projet	Lot	Entreprise	Montant soumissionné en TTC	Montant corrigé et TTC	La note technique	Choix de l'entreprise	Délai
Réalisation d'un célibatorium de 120 lits Sebdo	Célibatorium en TCE +Etanchéité	ATTARI ABDELKADER NIF : 796713260000140	95.755.812,75 DA	95.755.988,25 DA	57,33	L'offre le moins disant	15 mois

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher des services de l'animation locale- programme et des marchés publics- Direction de l'administration locale- Wilaya de Tiemcen au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché conformément à l'article 125 du décret présidentiel sus mentionné.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Tiemcen dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux, si le deuxième jour coïncide avec des jours fériés et ou de repos hebdomadaires légaux (vendredi et samedi). La date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel sus-mentionné.

Tout recours doit être accompagné d'une copie de présent avis d'attribution provisoire et qui sera déposé auprès du secrétariat du comité des marchés publics de la wilaya de Tiemcen contre accusé de réception conformément aux dispositions des articles 32 et 33 décret exécutif N°12-23 du 18/01/2012.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002866 05/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ENTREPRISE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA CONSTRUCTION OUEST (E.D.C.O)

EPE-SPAAU CAPITAL SOCIAL DE 1.016.000.000 DA
SIEGE SOCIAL : 07 RUE ALI DZIRI HAI ES SEDDIKIA ORAN
TELEPHONE : (041)42.11.56 – (041)42.54.64/ TELEFAX : (041)42.49.56
N° D'IDENTIFICATION FISCALE : 09731010019935

AVIS D'APPEL D'OFFRE
NATIONAL OUVERT
N°02/2013

L'entreprise pour le développement de la construction Ouest (E.D.C.O) lance un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition des matériaux suivants :

- BÉTON PRÊT À L'EMPLOI :**
- 2700 M³ BÉTON DOSÉ À 150 KG/M³
 - 250 M³ BÉTON DOSÉ À 250 KG/M³
 - 4500 M³ BÉTON DOSÉ À 300 KG/M³
 - 16000 M³ BÉTON À 350 KG/M³

Les entreprises agréées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de mille dinars (1000,00 DA) non remboursable et d'une copie légalisée, de l'agrément et du registre de commerce, auprès du secrétariat de la commission des marchés de l'entreprise sis au 07 rue Ali Dziri Hai Seddikia Oran.

Les offres accompagnées de tous les documents réglementaires listés dans le cahier des charges doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2013
ANE PAS OUVRIR.

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale.

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui est fixée à 14 heures le premier jour ouvrable suivant l'expiration du délai sus indiqué, au siège social de la société E.D.C.O.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°245/31 05/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Wilaya de Mostaganem

Direction de l'Urbanisme et de la Construction

Cité administrative- Salamandre- Mostaganem

NIF: 099827019002032

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT
N°03/2013

La Direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offres national restreint, pour

LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ENTRÉE SUD DE
MOSTAGANEM VERS MESRA.

- LOT N°01: AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (TRONÇON A).
- LOT N°02: AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR (TRONÇON B).

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires, pour mener à bien l'exécution du marché.

A cet effet, les partenaires cocontractants doivent répondre aux conditions suivantes:

- a- Le certificat de qualification et de classification professionnelles, Activité principale: travaux bâtiment, catégorie 03 ou plus valide.
- b- Le soumissionnaire devra avoir réalisé par ses propres moyens, au moins un (01) projet similaire.
- c- Le soumissionnaire peut soumissionner pour les deux lots, mais ne peut être attributaire que pour un seul lot.

Les soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès du B.E.T ACHR I BAT (Solimane Achraf), contre le paiement de la somme de 600 DA représentant les frais de reproduction du cahier des charges.

Adresse: N°19 Bloc «B» cité 90/138 logts Salamandre- Mostaganem.

Téléphone: 07.93.67.78.63 ou 07.91.56.08.93.

Il est recommandé aux soumissionnaires d'effectuer des visites du site.

1)- OFFRE TECHNIQUE:

(Se référer au cahier des charges pour plus de détail).

- 1- La déclaration à souscrire renseignée et signée.
- 2- Certificat de qualification et de classification professionnelles.
- 3- Le statut de l'entreprise.
- 4- Le registre de commerce nouvelle immatriculation.
- 5- Les bilans fiscaux des 03 dernières années dûment visés par les impôts.
- 6- Référence bancaire, ou attestation de solvabilité bancaire.
- 7- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH dûment valides à la date d'ouverture.
- 8- Un extrait du casier judiciaire de moins de 03 mois.
- 9- Extrait de rôle de moins de 03 mois apuré, ou avec un échéancier.
- 10- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
- 11- La déclaration de probité renseignée et signée.
- 12- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- 13- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS).
- 14- L'instruction aux soumissionnaires renseignée et signée.
- 15- Liste des moyens humains dûment justifiés par l'état de mouvement des salariés, déclaration des salariés.
- 16- Liste des moyens matériels dûment justifiés par des cartes grises et assurances valides.
- 17- Les références professionnelles en travaux similaires.
- 18- Le planning des travaux.

N.B: Toutes les copies des documents doivent être légalisées conformes à l'original.

Les pièces fiscales et parafiscales doivent être valides et apurées, ou avec un échéancier.

2)- OFFRE FINANCIÈRE:

L'offre financière doit comprendre:

- 1- La lettre de soumission datée et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU): rempli et dûment signé (en lettres et en chiffres).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif rempli et dûment signé.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que la mention «technique» ou «financière», selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

«À NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N°...- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES».

Le dépôt des offres doit s'effectuer dans un délai de 21 jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP, ou les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les offres seront déposées au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction, site cité administrative- Salamandre- Mostaganem au plus tard à 13h30 min le dernier jour de préparation des offres.

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 heures 00minute, en séance publique, au siège de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction.

La validité des offres est de 111 jours.

Les entreprises désireuses d'assister à la séance d'ouverture des plis sont cordialement invitées à la faire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2877/31 05/03/2013

Premier cas de guérison d'un nouveau-né séropositif

Une équipe de virologues américains a annoncé dimanche le premier cas de guérison fonctionnelle d'un enfant contaminé à la naissance avec le virus du sida (VIH) transmis par sa mère séropositive non traitée.

Il ne s'agit pas d'une éradication du virus mais du fait que sa présence est tellement faible que le système immunitaire de l'organisme peut le contrôler sans traitement antirétroviral, expliquent les virologues. La seule guérison complète officiellement reconnue au monde est celle de l'Américain Timothy Brown, dit le patient de Berlin. Il a été déclaré guéri après une greffe de moelle osseuse d'un donneur présentant une mutation génétique rare empêchant le virus de pénétrer dans les cellules. Cette greffe visait à traiter une leucémie.

Dans le cas de l'enfant pouvant désormais contrôler sans traitement son infection, il avait reçu des antirétroviraux moins de 30 heures après sa naissance. Ce traitement précoce explique probablement sa guérison fonctionnelle en bloquant la formation de réservoirs viraux difficiles à traiter, selon les chercheurs

qui ont présenté ce cas à la 20e conférence annuelle sur les rétrovirus et les infections opportunistes (CROI) réunie ce week-end à Atlanta (Géorgie).

Ces cellules contaminées « dormantes » relancent l'infection chez la plupart des personnes séropositives dans les quelques semaines après l'arrêt des antirétroviraux. « Faire une thérapie antirétrovirale chez les nouveau-nés très tôt pourrait permettre d'obtenir une très longue rémission sans antirétroviraux en empêchant la formation de ces réservoirs viraux cachés », souligne le Dr Deborah Persaud, une virologue du Centre des enfants de la faculté du centre hospitalier universitaire Johns Hopkins à Baltimore (Maryland, est), principal auteur de cette étude clinique.

C'est ce qui s'est apparemment passé avec cet enfant, estime cette chercheuse.

Les tests avaient montré une diminution progressive de la présence virale dans le sang du nouveau-né jusqu'à ce que le virus soit indétectable 29 jours après la naissance. L'enfant a été traité avec des antirétroviraux jusqu'à 18 mois, âge à

partir duquel les médecins ont perdu sa trace pendant dix mois. Pendant cette période il n'a pas eu de traitement antirétroviral. Les médecins ont procédé alors à une série de tests sanguins dont aucun n'a détecté la présence de VIH dans le sang.

La suppression de la charge virale du VIH sans traitement est exceptionnellement rare étant observée dans moins de 0,5% des adultes infectés dont le système immunitaire empêche la réplication du virus et le rend cliniquement indétectable, précisent ces virologues. Selon eux, ce cas pourrait changer la pratique médicale actuelle en mettant en lumière le potentiel d'un traitement antirétroviral très tôt après la naissance d'enfants à haut risque. Mais, soulignent ces chercheurs, le premier objectif est d'empêcher la transmission de la mère à l'enfant. Les traitements antirétroviraux de la mère permettent actuellement d'éviter de transmettre le virus à l'enfant dans 98% des cas, précisent-ils. La recherche a été financée par les Instituts nationaux de la santé et l'American Foundation for AIDS Research.

Elle se met dans tous ses états dès qu'elle aperçoit la lune



Cette fillette Kayla entretient une étrange relation avec la Lune. En effet, dès qu'elle aperçoit l'astre, elle ne peut s'empêcher de l'observer. Dans cette vidéo, en plein jour, elle voit la Lune qui capte alors toute son attention.

Encouragée par son père qui filme scrupuleusement la scène, elle essaie de l'attraper. Seulement, il ne lui faut pas longtemps pour comprendre qu'elle n'y parviendra jamais. Dans la description de la vidéo YouTube, son père explique que la passion de Kayla pour la Lune ne date pas d'hier. Même quand elle était bébé et qu'elle était incapable de crier « The Moon » comme elle le fait à présent, elle était agitée simplement en voyant l'astre foulé par Neil Armstrong.

Il pousse sa copine du haut d'une falaise, elle rompt avec lui



Les sports extrêmes peuvent mener à des sentiments extrêmes aussi. Jessica Powell voulait sauter du haut d'une falaise de plus de 100 mètres de haut. Assurée par des câbles et filmée par ses amis et compagnon, la jeune femme n'ose pas sauter. Elle hésite et reste sur place. Un doute qui a subsisté durant 45 minutes. Las d'attendre, son compagnon, « Daredevil » Creighton Baird, s'approche d'elle. Il tente de la rassurer et, à un moment, la pousse dans le vide. Suspendue au milieu du canyon, la jeune femme va alors lui crier : « Je te quitte ! » et provoquer l'hilarité de son ex-compagnon qui déclare : « Je viens de me faire larguer. »

Devin Graham, celui qui a filmé, explique les coulisses de cette scène à RadarOnline : « Quand elle est revenue, elle l'a serré dans ses bras et l'a remercié de l'avoir poussée. » Mais le duo n'est bel et bien plus ensemble. Devin Graham affirme que « Daredevil » et Jessica « ont rompu ». Et bien qu'elle ait crié qu'elle le quittait, la rupture n'aurait rien à voir avec ce saut provoqué. Quoique...

Coober Pedy, la première ville souterraine du monde

En Australie, la ville de Coober Pedy attire de plus en plus de touristes, curieux de découvrir la première ville souterraine. Les habitants ont tout ce qu'il leur faut dans les tunnels de la ville pour subvenir à leurs besoins.

Au sud de l'Australie, la ville de Coober Pedy offre une étrange particularité. En effet, les habitants vivent sous terre et toutes les structures ont été pensées pour leur offrir tout le confort nécessaire. A l'origine, les premiers tunnels avaient été creusés par les mineurs à la recherche d'opale. Cette région fait partie des plus grandes réserves d'opale du monde. Puis les travailleurs ont commencé à s'installer au fond des mines. Il faut savoir que les températures de Coober Pedy sont particulièrement difficiles à supporter.

La terre est aride et durant l'été, les températures avoisinent les 40°C. Si bien que pour retrouver un peu de fraîcheur, les habitants ont préféré s'installer sous la terre. Cependant, en contre-partie de ces températures douces en période estivale, l'hiver dans cette zone est assez froid. Mais les habitants acceptent cette situation qui leur permet de vivre relativement bien l'été puisque les températures sont de 24°C environ.

UN LIEU AUJOURD'HUI TRÈS TOURISTIQUE

En 1915, rappelle le site Oddity Central, la ville de Coober Pedy a été créée par les mineurs qui ont été les premiers habitants. Depuis 1980, cette ville est devenue une attraction pour les touristes. C'est



en 1981 qu'Umberto Colo, un habitant de Coober Pedy a pris conscience du potentiel de cette région et y a construit le premier hôtel. A présent, de nombreuses auberges

ont ouvert leurs portes pour accueillir cette vague de curieux, impatients de découvrir le monde souterrain. Le Desert Cave Hotel est d'ailleurs, un des plus prisés de la ville.

Pendant, la structure principale de cette région, c'est l'église souterraine qui accueille plus de touristes que de fidèles. Les habitants ont tout pour ne pas avoir à se rendre dans la ville voisine. Ils disposent de lieux de divertissement et des espaces de vie agréables pour chacun. Il est ainsi possible de se détendre entre amis en jouant au billard ou en buvant un verre dans le bar.

Tué par la police pour s'être mal garé !

C'est une histoire qui fait froid dans le dos. Celle d'un chauffeur de taxi sud-africain, tué par la police de son pays pour s'être simplement... mal garé. Une bavure commise en pleine journée et filmée par des téléphones portables !

C'est un véritable scandale qui ébranle l'Afrique du Sud. Celui faisant la révélation de la mort d'un chauffeur de taxi de la ville de Daveyton, tué par la police de son pays pour s'être tout simplement mal garé avec sa voiture de fonction. Une bavure sans précédent qui n'a pas tardé à soulever ce matin une vive polémique, faisant de surcroît la Une de plusieurs

quotidiens. Interpellé au préalable par la police pour mauvais stationnement, le jeune chauffeur de taxi mozambicain de 27 ans n'aurait pas tardé quelques instants plus tard à faire les frais d'un véritable lynchage. Le malheureux se voyant rapidement menotté par ses bourreaux, puis traîné sur plusieurs mètres à l'arrière du véhicule de police. Une scène parfaitement insoutenable, filmée par les téléphones portables de quelques témoins qui se trouvaient sur place ce jour-là. Rendue depuis public sur le site du journal britannique Daily Mail, cette vidéo laissant découvrir le véritable calvaire subi par ce jeu-

neur chauffeur de taxi n'a pas manqué de choquer les sud-africains. « Je pense que les gens doivent être traités avec dignité, d'où qu'ils viennent, qu'ils soient Sud-Africains ou d'autres pays », a ainsi réagit un Sud-Africain. « Les policiers ne sont pas punis dans la plupart des cas. Après la tragédie, la responsable en chef de la police a annoncé ce vendredi 01 mars 2013 la mise à pied de huit policiers impliqués dans le décès du chauffeur de taxi. Le responsable du commissariat de Daveyton a également été relevé de ses fonctions ce matin jusqu'à ce que toute la lumière soit faite concernant cette bavure.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

Wilaya de Mostaganem
 Direction de l'urbanisme et de la construction
 Cité administrative Salamandre Mostaganem
 NIF : 099827019002032

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°04/2013

La Direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour l'amélioration urbaine à travers la wilaya de Mostaganem.

- COMMUNE : MESRA
 - SITE : DÉDOUBLEMENT RUE BOUDRAF MOHAMED
 - LOT : VOIRIE

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter la preuve qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du marché.

A cet effet, les partenaires cocontractants doivent répondre aux conditions suivantes :
 a- Le certificat de qualification et de classification professionnelle, Activité principale : travaux publics, catégorie 03 ou plus valide.
 b- Le soumissionnaire devra avoir réalisé par ses propres moyens, au moins un (01) projet similaire.
 c- Les soumissionnaires doivent disposer d'un finisseur « en leur nom ».

Les soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès du BET EL Ketroussi Mohamed, contre le paiement de la somme de 600 DA représentant les frais de reproduction du cahier des charges.

Adresse : 12 coopérative El Imane cité Salamandre, Mostaganem.
 Téléphone : 05.54.28.00.76

Il est recommandé aux soumissionnaires d'effectuer des visites du site.

1)- OFFRE TECHNIQUE :

(Se référer au cahier des charges pour plus de détail).

- 1- La déclaration à souscrire renseignée et signée.
- 2- Certificat de qualification et de classification professionnelle.
- 3- Le statut de l'entreprise.
- 4- Le registre de commerce nouvelle immatriculation.
- 5- Les bilans fiscaux des 03 dernières années dûment visés par les impôts.
- 6- Référence bancaire ou attestation de solvabilité bancaire.
- 7- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH dûment valides à la date d'ouverture.
- 8- Un extrait du casier judiciaire de moins de 03 mois.
- 9- Extrait de rôle de moins de 03 mois apuré ou avec un échéancier.
- 10- L'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés.
- 11- La déclaration de probité renseignée et signée.
- 12- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- 13- Le cahier des prescriptions spéciales (CPS).
- 14- L'instruction aux soumissionnaires renseignée et signée.
- 15- Liste des moyens humains dûment justifiés par l'état de mouvement des salariés, déclaration des salariés.
- 16- Liste des moyens matériels dûment justifiés par des cartes grises et assurances valides.
- 17- Les références professionnelles en travaux similaires.
- 18- Le planning des travaux.

N.B : Tous les copies des documents doivent être légalisées conformes à l'original.

Les pièces fiscales et parafiscales doivent être valides et apurées ou avec un échéancier.

2)- OFFRE FINANCIÈRE :

L'offre financière doit comprendre :

- 1- La lettre de soumission : daté et signée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) : rempli et dûment signé (en lettres et en chiffres).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif : rempli et dûment signé.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention

« À NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N°...- L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRES ».

Le dépôt des offres doit s'effectuer dans un délai de 21 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres seront déposées au siège de la direction de l'urbanisme et de la construction, sise cité administrative Salamandre- Mostaganem au plus tard à 13h30 min le dernier jour de préparation des offres.

L'ouverture des plis s'effectuera le même jour de la date de dépôt des offres à 14 heures 00 minutes, en séance publique, au siège de la direction de l'urbanisme et de la construction. La validité des offres est de 111 jours.

Les entreprises désireuses d'assister à la séance d'ouverture des plis sont cordialement invitées à la faire.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002876/31 05/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ENTREPRISE POUR LE DÉVELOPPEMENT
DE LA CONSTRUCTION OUEST (E.D.C.O)

EPE-SPA au capital social de 1.016.000.000 DA
 Siège social : 07, Rue Ali Dzirri Hai Seddikia Oran
 Téléphone : (041) 42.11.56- (041) 42.54.64/ Téléfax : (041) 42.49.56
 N° d'identification fiscale : 097431010019935

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°01/2013

L'entreprise pour le développement de la construction ouest (E.D.C.O), lance un avis d'appel d'offres national pour l'acquisition des matériaux suivants :

ROND À BÉTON :

- ACIER DOUX Ø6- QUANTITÉ 800 TONNES,
- ACIER TORE Ø8- QUANTITÉ 1800 TONNES,
- ACIER TORE Ø10- QUANTITÉ 1200 TONNES,
- ACIER TORE Ø12- QUANTITÉ 3200 TONNES,
- ACIER TORE Ø14- QUANTITÉ 2100 TONNES,
- ACIER TORE Ø16- QUANTITÉ 2600 TONNES,
- TRELLIS SOUDÉS Ø6- ROULEAUX 2M X 35 QUANTITÉ 4500 ROULEAUX.

Les entreprises agréées et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de mille dinars (1000.00 DA), non remboursable et d'une copie légalisée, de l'agrément et du registre de commerce, auprès du secrétariat de la commission des marchés de l'entreprise sis au 07, rue Ali Dzirri Hai Seddikia, Oran. Les offres accompagnées de tous les documents réglementaires listés dans le cahier des charges doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure doit être anonyme et comporter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2013
 « A NE PAS OUVRIR »**

La date limite de dépôt des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale. Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui est fixée à 14 heures le premier jour ouvrable suivant l'expiration du délai sus indiqué, au siège social de la société E.D.C.O.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31300244 05/03/2013



شركة توزيع الكهرباء والغاز للغرب
 SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ
 ET DU GAZ DE L'OUEST

DIRECTION DE LA DISTRIBUTION SAIDA

SERVICE AFFAIRES GENERALES

RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL : N°01/2012/SAG/DD-SD

SDO, direction de distribution de Saida, sis au 05 avenue Ahmed Medaghri Saida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°01/2012/SAG/DD-Saida relative aux fournitures du consommables et matériel informatique paru dans les quotidiens **LE CARREFOUR D'ALGÉRIE** du 28/11/2012 et **EL DJAZAIR EL DJADIDA** du 27/11/2012, que l'évaluation des offres a donné le résultat suivant :

LES FOURNISSEURS RETENUS EN PHASE DE PRÉSÉLECTION SONT :

- SARL I.B.S
- SARL FOUNASSA
- ETS CHAKROUNE MANSOUR
- ENT BEDJAOUI MOUNIR
- ENT DJELABET HACHEMI
- SARL FORCE BUREAUTIQUE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2951/31 05/03/2013

Hansel & Gretel : Witch Hunters - entre tradition et modernité !

Hansel & Gretel : Witch Hunters, le nouveau film de Tommy Wirkola après Dead Snow, revisite le classique des frères Grimm avec humour, sans oublier d'y ajouter une bonne dose d'action afin de concevoir un spectacle rafraîchissant.

Partie intégrante du recueil intitulé «Contes de l'enfance et du foyer» publié par les frères Grimm en 1812, l'histoire d'Hansel et Gretel est devenue un classique de la littérature enfantine. Très proche de celle déclinée par Perrault dans «Le Petit Poucet», l'intrigue présente l'aventure d'un frère et de sa sœur perdus sciemment par un bûcheron dans une forêt profonde. Craignant la misère, leur belle-mère convainc effectivement leur père de s'en débarrasser.

Avisés de la funeste entreprise, les deux enfants retrouvent une première fois leur foyer en semant de petits cailloux blancs. La deuxième tentative du bûcheron est cependant concluante : les miettes de pain éparpillées par les bambins ayant été mangées par des oiseaux. Ainsi perdus, Hansel et Gretel découvrent une maisonnette construite en pain d'épices, faite de carreaux en

sucre. La vieille dame qui l'habite les héberge mais il s'avère que cette dernière est une sorcière, mangeuse d'enfants. Gretel est contrainte de nourrir son frère prisonnier d'une cage. Par un subterfuge, les enfants réussissent pourtant à la tuer, à dérober son trésor, puis à réintégrer la maison familiale grâce à deux cygnes blancs.

Adoubé en 2009 par le succès de son premier film Dead Snow, qui mettait en scène un groupe de jeunes pourchassés par une armée de nazis zombies, Tommy Wirkola voue une fascination pour les péripéties d'Hansel et Gretel. Il explique : «J'ai encore ce souvenir précis de mon enfance, à quel point j'avais trouvé ce conte noir et horrible, mais aussi de m'être demandé ce qui pourrait bien leur arriver, plus tard, une fois qu'ils seraient grands, après une expérience aussi traumatisante et la haine des sorcières qui en avait inévitablement découlé».

En y repensant, il m'a juste semblé logique qu'ils soient destinés à devenir de grands chasseurs de sorcières.» Désireux d'apporter sa patte au mythe, le réalisateur a parsemé son quatrième film d'élé-

ments nouveaux : «Je voulais recréer l'atmosphère du conte original, mais également la pimenter de toutes les choses que j'aime le plus au cinéma : la comédie, l'horreur et des scènes d'action très graphiques, très dynamiques et très choquégraphiées. Injecter une bonne dose d'humour permet même à l'ambiance fantastique teintée d'horreur du conte de mieux rejallir, avec toujours en filigrane les liens très forts qui unissent un frère et une sœur.»

Pour un résultat fun et galvanisant Le challenge de Tommy Wirkola consistait donc à moderniser son matériau de base, à muter l'atmosphère du conte en une histoire vive et déchaînée, dans une volonté assumée de vouloir scotcher le spectateur sur son fauteuil.

«Nous voulions que l'on puisse avoir la sensation que cela aurait très bien pu arriver il y a 300 ans, mais en même temps il y a un traitement résolument moderne de l'action, des personnages et même de leurs armes», observe le cinéaste avant de conclure : «Mon espoir est que Hansel et Gretel : Witch Hunters offre au public quelque chose qui sorte de l'ordinaire, avec une énergie un peu sauvage comme on en voit rarement dans la plupart des films d'action récents. Plus que tout, j'ai voulu que ce film soit fun et galvanisant.» Rendez-vous dans les salles.

Spielberg veut faire de Napoléon les héros d'une mini-série



Steven Spielberg veut reprendre le scénario de Kubrick qui désirait faire un film sur Napoléon pour le transformer en une mini-série. C'est en tout cas ce qu'il a confié à Canal+ lors d'un entretien. Un projet ambitieux dont on ne sait pour l'instant pas grand chose. Après s'être penché sur le président Lincoln pour son film éponyme, Steven Spielberg vient de confier vouloir s'occuper d'un autre grand personnage historique, français cette fois, Napoléon Bonaparte. Le réalisateur a en effet déclaré vouloir reprendre un scénario écrit par Stanley Kubrick qui voulait lui réaliser un film sur l'empereur français. Après 10 ans, celui à qui l'on doit 2001, l'Odyssée de l'espace, a cependant été obligé de renoncer, le film ayant été jugé trop cher et trop ambitieux. Steven Spielberg décide donc aujourd'hui de redonner vie au projet, mais sous forme de mini-série plutôt que de film. Celui qui vient d'être nommé président du projet Festival de Cannes a profité d'un entretien sur Canal+ pour annoncer la nouvelle, et s'est également laissé aller à déclarer son amour pour la France. Un pays dont il risque de beaucoup étudier l'histoire dans les mois à venir...

Aucune autre information n'a pour l'instant été donnée, et il n'est même pas sûr que Steven Spielberg sera lui-même à la réalisation.

Un nouveau Robin des bois «à la Ocean's Eleven» chez Dreamworks



Après le dessin animé Disney en 1973, le film avec Kevin Costner au début des années 90 puis le long-métrage de Ridley Scott en 2010, les studios Dreamworks s'intéressent à leur tour à l'univers de Robin des bois. Selon Deadline, le projet

s'intitulerait Merry Men et se pencherait sur les compagnons du voleur du bois de Sherwood. Explications.

Le scénario de Merry Men sera centré sur Petit Jean, Frère Tuck (le moine paillard), Will l'Ecarlate et Maid Marian, la fiancée de Robin. Deadline explique également que ce projet sera «un film de casse à la Ocean's Eleven» ou bien encore «un revenge movie au ton proche des Douze salopards». Cela veut-il dire que les quatre héros de Merry Men devront libérer ou venger Robin des bois ?

Le long-métrage sera réalisé par Scott Waugh - qui mettra en scène prochainement Need for Speed - alors que la production sera assurée par Neal H. Moritz (21 Jump Street). Pour l'instant, aucune date de tournage n'a été communiquée.

Le Hobbit de Peter Jackson milliardaire !



Alors que Le Hobbit : Un voyage inattendu débarquera dans les bacs le 17 avril, nous apprenons que le film de Peter Jackson vient de passer la barre fatidique du milliard de dollars de recettes ! Sortie sur nos écrans le 12

décembre dernier, Le Hobbit : Un voyage inattendu est le 15ème film d'Histoire du Cinéma à passer le cap du milliard de dollars de recettes. Il est, pour l'instant, juste derrière The Dark Knight de Christopher Nolan alors qu'Avatar de James Came-

ron mène toujours largement la danse avec 2,7 milliards.

C'est grâce à la sortie chinoise que le film, premier d'une trilogie, a réussi à franchir cette barre. Il y a engrangé 30,7 millions en 10 jours ! Grossièrement, Le Hobbit a enregistré 300 millions aux USA et 700 millions à l'international.

Les recettes devraient à nouveau gonfler ces prochaines semaines avec les sorties DVD et Blu Ray. Le film sera disponible dans nos bacs le 17 avril. Une version Collector et Ultimate seront mises en vente.

La trilogie continuera avec La désolation de Smaug et Histoire d'un aller et retour dont les sorties sont respectivement annoncées pour décembre 2013 et décembre 2014.

Sam Raimi prêt à écrire Evil Dead 4

Réactualisation du 4 mars : Sam Raimi a nuancé ses propos de vendredi sur un éventuel Evil Dead 4. «Les fans m'ont poussé à dire ça !» a-t-il déclaré au site Bleeding Cool. «J'ai bien peur que les gens deviennent fous chaque fois que je ne parle pas d'Evil Dead 4. J'aimerais bien travailler sur le scénario cet été, ça c'est vrai. Mais ce sont les fans qui m'obligent à revenir dessus.» Bref, Evil Dead 4 semble compromis. Une volte-face assez radical. Peut-être que Raimi s'est fait recadrer par la promotion du remake d'Evil Dead pour éviter toute confusion ? A suivre.



Actualité du 3 mars : Après la sortie du Monde fantastique d'Oz, Sam Raimi devrait se mettre au travail sur Evil Dead 4 dès cet été.

Evil Dead 4 pourrait bien devenir réalité. Et

c'est Sam Raimi lui-même, réalisateur des trois premiers volets, qui se mettrait au travail sur le film. Présent en Angleterre pour une conférence de presse autour de sa dernière réalisation, Le Monde fantastique d'Oz (un prequel du Magicien d'Oz avec James Franco, Mila Kunis et Rachel Weisz), Raimi a répondu à une question sur l'avenir de la franchise Evil Dead. «J'adorerais réaliser Evil Dead 4. Mon frère et moi allons travailler sur le script du film cet été», a-t-il déclaré : une citation dévoilée sur le compte Twitter officiel de Disney Angleterre.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEM

Direction des Ressources en Eau

AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL RESTREINT N°53/2012

NIF: 096213019152039

PROGRAMME : COMPLÉMENTAIRE

NK : 5.342.6.262.113.11.03

INTITULÉ DE L'OPÉRATION : PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DES
CENTRES DE SOUANI, BAB EL ASSL, SIDI DRISS, OULED YUCEF, SIDI
BOUDJENANE, EL FHOUL ET EL GOUSSIR.

La Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Tlemcen, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du lot:

* LOT N°06 : PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU CENTRE D'EL GOUSSIR.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tlemcen.
Les offres doivent être déposées le dernier jour de préparation des offres fixé à 15 jours, à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale en deux exemplaires « Original » et « Copie » accompagnés des pièces suivantes :

- L'OFFRE TECHNIQUE comporte les pièces suivantes :

- La déclaration à souscrire. - La déclaration de profit. - Statut de l'entreprise éventuel (dans le cas d'une personne morale). - Les références professionnelles fournies par le maître de l'ouvrage antérieur pour des travaux similaires réalisés durant les trois dernières années. - La liste des moyens matériels destinés à l'exécution du projet. - La liste des moyens humains dont sont approuvés par la CNAS. - Un extrait de rôle doit être valide, apuré et doit contenir la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs ». - Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS, CACOBATH) (photocopie légalisée). - Planning des travaux. - Registre de commerce (photocopie légalisée). - Casier judiciaire du signataire du dossier datant de 03 mois original. - Certificat de qualification et classification professionnelle de l'entreprise pour les travaux relevant du secteur de l'hydraulique portant le code assainissement 34.705, catégorie II (deux) et plus, plus les bilans et les chiffres d'affaires de l'entreprise des 03 dernières années. - Photocopie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires dans le cas d'une personne morale. - Numéro d'identification fiscale (NIF).

- L'OFFRE FINANCIÈRE comporte :

- Le cahier des charges dûment rempli et signé. - La soumission dûment remplie et signée. - Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé. - Le devis quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Ces documents doivent être transmis sous double pli anonyme (l'offre technique et l'offre financière doivent être mises chacune dans une enveloppe distincte).
L'enveloppe extérieure devra porter la mention :AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR :
« SOUSMISSION A NE PAS OUVRIR »

LOT N°06 : PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DU CENTRE D'EL GOUSSIR.

Les dits documents seront déposés à :

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TLEMCEM 49, BOULEVARD MOHAMED V
TLEMCEM.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux.

Le dépôt des offres sera fixé à 15 jours à partir de 09h00 m à 13h00 m.
L'ouverture des plis se fera le dernier jour de préparation des offres en séance publique, journée ouvrable en présence des soumissionnaires à 14h00m au siège de la Direction des ressources en eau de la wilaya de Tlemcen.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°31002838 05/03/2013

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE NAAMA

NIF : 000145019001261

CONSTRUCTION D'UN SIÈGE DE TRÉSORERIE AVEC LOGEMENTS D'ASTREINTE A NAAMA

APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N°09/2013

Un avis d'appel d'offres national ouvert est lancé pour

LA CONSTRUCTION D'UN SIÈGE DE TRÉSORERIE AVEC LOGEMENTS D'ASTREINTE À NAAMA

RÉPARTIE EN LOTS SUIVANTS :

LOT N°01 : BLOC ADMINISTRATION

LOT N°02 : CLIMATISATION CENTRALE

LOT N°03 : POSTE TRANSFORMATEUR (GÉNIE CIVIL & ÉQUIPEMENT) + GROUPE

ÉLECTROGÈNE + ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR.

LOT N°04 : MUR DE CLÔTURE + ACCÈS SECONDAIRE ET LOGE DE GARDIEN +

AMÉNAGEMENT & VOIRIES + ASSAINISSEMENT & AEP + RÉALISATION D'UNE BÂCHE À EAUX.

Les entreprises qualifiées en la matière bâtiment principale ou secondaire, degré II et plus (code électricité exigé pour le lot N°03 et code climatisation exigé pour lot N°02) intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la D.L.E.P Naama.
Les offres doivent être déposées au niveau de la D.L.E.P Naama- bureau secrétariat de la direction- sous enveloppe fermée ne portant que la mention« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/2013 CONSTRUCTION D'UN SIÈGE DE
TRÉSORERIE AVEC LOGEMENTS D'ASTREINTE À NAAMA.
LOT A NE PAS OUVRIR »

et contenant deux enveloppes fermées contenant le dossier technique et financier dont la liste détaillée dans le cahier des charges.

OFFRE TECHNIQUE :

1- Le cahier des charges paraphé. 2- Déclaration à souscrire. 3- Déclaration de profit. 4- Registre de commerce + attestation justifiant l'accomplissement de dépôt des comptes sociaux. 5- Certificat de qualification et classification professionnelle. 6- Extrait de rôle copie originale ou légalisée. 7- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH. 8- Attestation d'activité des chiffres d'affaires des 03 dernières années (2009, 2010, 2011) copie originale ou légalisée. 9- Casier judiciaire du gérant. 10- Déclaration annuelle des salariés. 11- Attestation des références professionnelles copie originale ou légalisée. 12- Attestation de solvabilité bancaire copie originale ou légalisée. 13- Liste du matériel (carte grise ou photocopié + assurance pour le matériel roulant valide d'ouverture, attestation de constat de huissier année 2011 ou plus récent pour le matériel non roulant). 14- Numéro d'identification fiscale. 15- Statut de l'entreprise. 16- Planning prévisionnel des travaux.

OFFRE FINANCIÈRE :

1- Lettre de soumission. 2- Bordereau des prix unitaires. 3- Devis quantitatif et estimatif.

La durée de préparation des offres est de vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution dans la presse nationale ou le BOMOP.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00.
L'ouverture des plis techniques et financiers s'effectue le dernier jour de la préparation des offres à 14 heures en séance publique à l'adresse suivante :

DIRECTION DU LOGEMENT ET DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE NAAMA RN 6.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) trois mois.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°2878/31 05/03/2013

الديوان العمومي للتوثيق

الأستاذ صالح محمد، مستغنام ر/2513

تعديل الموضوع الاجتماعي ش.ذ.م.م/ كنوز للنوافذ

رأس مالها 5.000.000,00 دج، مقرها حي السمي عبد العزيز مسري و/ مستغنام بعقد تلقينها بمكتبنا بمستغنام، بتاريخ 2013/03/03، سيسجل في أوامه، قرر الشركان المؤسسان: تعديل وتوسعة موضوع الشركة المعرفة أعلاه، وبالنتيجة تغيير صياغة المادة الثالثة (03) من قانونها الأساسي لتصبح كالتالي: - صناعة وتركيب وتجارة الخشب، المطاط والأومينوم. - استيراد المواد الأولية بأنواعها والمتعلقة بموضوع الشركة بالإضافة إلى مستلزمات لواحق ولوازم النقش وتزيين المنتجات، - صناعة وتركيب الأبواب والنوافذ، الستائر من مادة البولي. في. سي. - الأومينوم والخشب. - صناعة الإطارات وحيال الأبواب والنوافذ من نفس المواد والمعادن. - صناعة الشبائيك المانعة للحشرات "Moustiquaire" من نفس المواد والمعادن. - صناعة وتركيب معدات وأجهزة تحريك الأبواب والنوافذ يدويا، آليا وذاتيا "أوتوماتيكية". - استيراد المواد الأولية من: البولي. في. سي.، الزجاج، الخرذوات وغيرها من المواد والأدوات اللازمة والمتعلقة بموضوع الشركة. القيام بكافة العمليات الصناعية، التجارية والمالية العقارية والمنقولة المرتبطة مباشرة أو غير مباشرة بموضوع الشركة ومواضيع مماثلة، باقي مواد القانون الأساسي للشركة السابق تعريفها أعلاه بدون تغيير. ستودع نسختان من العقد بالملحقة المحلية للسجل التجاري لولاية مستغنام. للإعلان / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ بختاوي سعيد موقق بوهران

شارع طرابلس زاوية صيف الله جيلالي رقم: 02- وهران-

الهاتف: 041/ 39.28.48 الفاكس: 041/ 39.28.84 رمز: 2103

تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " دنـتـيـفـارم "

مقرها الاجتماعي: 07 شارع أمريكا حي محي الدين - وهران -

رأس مالها الاجتماعي: 4.000.000,00 دج

بموجب عقد تلقاه الأستاذ بختاوي سعيد بتاريخ 01/27/2013، الموافق 2013/02/24، والمسجل، تم تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة " دنـتـيـفـارم " بين السادة/ ساليينس لوباز فرانسيسكو - منصورى خالد - والسيد/ بربار محمد نبيل. مقرها الاجتماعي: 07 شارع أمريكا حي محي الدين، وهران. عرضها الاجتماعي: استيراد وتصدير مواد التجميل ومواد النظافة الجسدية (406301) رأس مالها التأسيسي: أربعة ملايين دينار جزائري (4.000.000,00 دج) وهو مقسم إلى 1000 حصة قيمة كل حصة 4000,00 دج مرقمة من 01 إلى 1000 كما سددت قيمتها كاملة ووزعت على الشركاء بنسب مساهمة كل منهم مما يلي: - 1- فيما يخص السيد/ ساليينس لوباز فرانسيسكو (SALCINES LOPEZ FRANCISCO) يمتلك في الشركة 510 حصة اجتماعية مرقمة من 01 إلى 510. - 2- فيما يخص السيد/ منصورى خالد يمتلك في الشركة 250 مرقمة من 511 إلى 760. - 3- فيما يخص السيد/ بربار محمد نبيل يمتلك في الشركة 240 مرقمة من 761 إلى 1000. وبموجب محضر مؤرخ بنفس العقد عين السيد/ ساليينس لوباز فرانسيسكو (SALCINES LOPEZ FRANCISCO) مسيراً للشركة دنـتـيـفـارم.

للإعلان / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ بختاوي سعيد موقق بوهران

شارع طرابلس زاوية صيف الله جيلالي رقم:

رقم: 02 - وهران - رمز: 2103

الهاتف: 041/39.28.84 الفاكس: 041/39.72.63

الصدوق الجهوي للتعاون الفلاحي بوهران

مقرها الاجتماعي: شارع العربي النيسى

رقم: 15 - وهران

رأس مالها الاجتماعي: 586.000,00 دج

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2013/02/24، الموافق 2013/02/24،

في طور التسجيل، تم إيداع محضر مداولة مجلس الإدارة للصدوق الجهوي للتعاون الفلاحي لولاية

وهران، أين قرر مجلس الإدارة تعيين السيد/ لبلق شكيب مدير الصدوق الجهوي للتعاون الفلاحي

لولاية وهران، وفي نفس المحضر تم تعيين السيد/ مهدي محمد رئيس مجلس الإدارة وبالتالي تم

تشكيل مجلس الإدارة المكون من: السيد/ مهدي محمد رئيس - السيد/ بن شهرة الشيخ (عضو) -

السيد/ امقدم لخضر (عضو) - السيد/ بلقر محمد (عضو) السيد/ جلاوط أحمد (عضو).

للإعلان / الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ بختاوي سعيد موقق بوهران

شارع طرابلس زاوية صيف الله جيلالي

رقم: 02- وهران- رمز: 2103

الهاتف: 041/39.28.84 الفاكس: 041/39.72.63

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة

كربا غاز - مارب الجيري

مقرها الاجتماعي حي الباسمين POS 52 رقم: 08

عزارة 01 الطابق الرابع بئر الجير- وهران

رأس مالها الاجتماعي: 10.000.000,00 دج

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2013/02/24، الموافق 2013/02/24،

وهو في طور التسجيل، تم إيداع محضر جمعية عامة

غير عادية أين قرر الشركاء تحويل المقر الاجتماعي

للشركة من حي الباسمين POS 52 رقم: 08 عزارة

01 ت الطابق الرابع بئر الجير- وهران - إلى حي

الصدوق شارع دوعرتي (RUE DE ROTY) رقم: 03 (وهران). وفي نفس المحضر قرر الشركاء

تعيين السيد: التونيو خوسيه فرنانداس ماريغليو

لوبيز كسبر جديداً للشركة لمدة غير محدودة خلفاً

للسيد/ العمري بنبر. وبالتالي تعديل القانون

الأساسي واتسما المادة (04) والمادة (14).

للإعلان / الموثق

مكتب الأستاذ لطوف عبد الوهاب

فيلار رقم 98 تعاونية 18 فبراير حي السلام وهران، رمز رقم 2350

هبة حصص في شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد تلقينها بمكتبنا بتاريخ 2013/02/28، وهب الشرك السيد سالم أحمد كافة حصصه الاجتماعية التي يملكها في الشركة المسماة " الشركة العامة للأشغال العامة للغرب " وباختصار (SGTO)، مقرها بحظيرة EBO حي بن داود بلدية بئر الجير ولاية وهران، ذات رأسمال قدره 2.729.000,00 دج مقسم إلى 2729 حصة بقيمة 1000 دج للحصة، والمقدرة بالف وتلائمة وتسعة وتسعين (1399) حصة، والتي قومت بمبلغ 1.399.000,00 دج، لفائدة ابنه السيد سالم رشيد بنسبة 1399/1000 حصة، والسيد بن كنان ميلود بنسبة 1399/399 حصة، تم تعيين السيد سالم رشيد مسيراً (مديراً) للشركة لمدة غير محدودة، والسيد بن كنان ميلود ولد عبد القادر نائب مسير للشركة لمدة غير محدودة، مع قبول استقالة السيد سالم أحمد من منصبه كمسير للشركة. ستودع نسختان من العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري.

الموثق

الشركة المدنية

ورشة التعمير والهندسة المعمارية

AUA

إعلان تصفية

نطم جميع الزبائن والمدنيين لدى الشركة المدنية ورشة التعمير والهندسة المعمارية AUA بأنه تم انحلال الشركة بتاريخ 2013/01/24 وتم على هذا الأساس تعيين السيد ديب محمد رضا كـمـصـف. على كل شخص أو مؤسسة لها ديون لدى الشركة المدنية أن تتصل بالمصنف على العنوان التالي:
"حي النقطة المستديرة عمارة D1 نهج زرادة- الهواء الجميل- وهران".

مكتب التوثيق لدى الأستاذ العربي

الشريف ميلود

الكائن بالرمشي شارع الإخوة غرزي

رقم 10 ولاية تلمسان

تعديل القانون الأساسي للشركة

ذ.م.م (حليب النجاح)

بموجب عقد تفاه الأستاذ العربي الشريف ميلود موثق بالرمشي شارع الإخوة غرزي رقم 10 ولاية تلمسان بتاريخ 2013/02/28. ومسجل بتلمسان تاريخ: 2013/02/28 السيد: هدي محمد، الساكن بمغنية ولاية تلمسان، طلب من الموقع الممضى أسفله تعديل القانون الأساسي للشركة المذكورة أعلاه وذلك على النحو التالي: أولاً: فتح مركز لجمع الحليب بالعنوان الآتي: شارع رقم 06 شتوان تلمسان رقم 10 بمنطقة بن عصمان غرس الباي تجزئة رقم 01، ثانياً: فتح نقطة بيع بالعنوان الآتي: بولاية سيدي بلعاس الكائنة بتجزئة رقم 02 جلوني، ويقي القانون الأساسي للشركة في باقي أبوابه ومواده بدون تغيير.
الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذ بن عيسى الطيب

موتق ببن الجبر وهران

تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة

"ايمو الأفق الجميل"

SARL IMMO BEL HORIZON

بموجب عقد حرر بمكتب التوثيق المذكور أعلاه المؤرخ في (2012/08/26) تم إنشاء شركة ذات المسؤولية المحدودة تحمل تسمية "ايمو الأفق الجميل" SARL IMMO BEL HORIZON، مدتها: (99) سنة. غرضها: تهدف هذه الشركة إلى: مؤسسة الترقية العقارية. رأسها: خمسة ملايين دينار جزائري (5.000.000.00) دج. مجزئة إلى خمسة آلاف (5000) حصة اشتراك بقيمة اسمية قدرها ألف دينار جزائري (1.000.00) دج. للحصة الواحدة. مقرها: يكون مقر الشركة في الأفق الجميل جزيرة 46 عمارة ج الطابق الأول بنر الجبر ولاية وهران. التسيير: عين السيد: بن جديد خليفة مسير للشركة لمدة غير محدودة. وأودعت نسختين من العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري. النشر / الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ مغفور رضا

موتق بوهران

حي خميستي، إقامة المنظر الجميل سابقا حي

ابن خلدون حاليا، قطعة H1، عمارة B6.

الطابق الأول الحصة رقم 13.

حل الشركة ذات المسؤولية المحدودة

المسماة زيم الغزال للتعبئة والتوزيع

بموجب عقد محرر بتاريخ 2013/03/03

مسجل في أوانه قرر كل من الشريكين في

الشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة زيم

الغزال للتعبئة والتوزيع السيد: علي لثلاث،

السيد: جريو مخطار الكائن مقرها الاجتماعي

بـ بنير الجبر، حي خميستي، التعاونية

العقارية "جنة الفردوس" إيلو 09 رقم 03، حل

الشركة المذكورة أعلاه وقد عين السيد: علي

لثلاث مصفيا للشركة كما حدد مقر التصفية

بمقر الشركة. ستوضع نسختين من هذا العقد

بالمركز الوطني للسجل التجاري. / الموثق

للإعلان.

مكتب توثيق الأستاذ بكوش فوزي

14 نهج العربي تيسي / وهران - رمز 2889

تعديل القانون الأساسي للمؤسسة ذ.ش.و.ذ.م.م "بناي براهمي للتجارة"

بوهران 08 شارع خالد بن الوليد (الملازم بلوك سابقا)

بموجب عقد تفاه الأستاذ بكوش فوزي بتاريخ 2013/02/26، في طور التسجيل، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة المشار إليها أعلاه ما يلي: - توسيع الموضوع للمؤسسة بإضافة: تجارة بالجملة للألبسة وملحقات الملابس/ تجارة بالجملة للمأكولات والمعدات الموجهة للبناء والأشغال العمومية/ تجارة بالجملة للأثاث وأدوات التثبيت للاستعمال المنزلي والمكتبي/ تجارة بالجملة للأجهزة الصحية والتدفئة/ تجارة بالجملة للأحذية، تجارة بالجملة للمصنوعات الزجاجية، الأواني، أدوات منزلية وماعون المطبخ/ تجارة بالجملة للمعادن/ تجارة بالجملة للوازم وأدوات الرياضة والتسلية الأخرى/ تجارة بالجملة للوازم الكهربائية/ تجارة بالجملة للثريات وأدوات الزخرفة الداخلية/ تجارة بالجملة للخردوات ولوازم اللحام والتدفئة/ تجارة بالجملة للخشب، الفلين، والمنتجات المنفرعة عنها/ تجارة بالجملة للخضر والخضر المخللة أو المقشرة/ تجارة بالجملة للدهون والبرنيق/ تجارة بالجملة للزجاج والمرايا/ تجارة بالجملة للزراعي، الأغذية وغيرها من اللوازم المشابهة للمواد النسيجية/ تجارة بالجملة للعب والألعاب الاجتماعية/ تجارة بالجملة للمجلات المطاطية/ تجارة بالجملة لمنتجات الصناعة التقليدية والسخانات التقليدية/ تجارة بالجملة لمواد البناء، الخزف الصحي والزجاج المسطح/ تجارة بالجملة لأدوات النحاسية/ تجارة بالجملة لأدوات التبييض الداخلي/ تجارة بالجملة لأدوات السلاطة والأسناد/ تجارة بالجملة لمعدات ولوازم الحلاقة والتجميل/ تجارة بالجملة لتجهيزات النقل، الرفع وماكينات مستعملة في الصناعة/ تجارة بالجملة للأجهزة الإلكترونية والكهرومنزلية/ تجارة بالجملة للأجهزة، المعدات ولوازم التسجيل وإعادة الصوت، الصورة لواحها وقطع الغيار/ تجارة بالجملة للركائز السمعية البصرية/ تجارة بالجملة للعقاقير ومواد النظافة والصيانة المنزلية والمهنية وغيرها من المواد المماثلة/ تجارة بالجملة لمواد المساكات/ تجارة بالجملة لكل الأجهزة والآلات القديمة ذات الاستعمال المنزلي والمهني/ تجارة بالجملة لكل المعدات والتجهيزات المرتبطة بميدان الكهرباء والإلكترونيك/ تجارة بالجملة لتعداد الإعلام الآلي والآلات المكتبية، لواحها ومستزوماتها/ تجارة بالجملة للركائز السمعية البصرية إلى الموضوع الأصلي. نسختان من العقد تم إيداعهما بالسجل التجاري المحلي. النشر والتبليغ / الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ بكوش فوزي

14 نهج العربي تيسي / وهران

- رمز 2889

حل مؤسسة ذ.ش.و.ذ.م.م

"إبريا بوت"

وهران 11 شارع الشيخ العربي التيسي

بموجب عقد محرر بالمكتب بتاريخ

2013/02/25، في طور التسجيل، قرر

الشريك الوحيد للمؤسسة المشار إليها

أعلاه حلها المسبق، مع تعيين السيد طالب

سليم، مصفيا لها. نسختان من العقد تم

إيداعهما بالسجل التجاري المحلي.

النشر والتبليغ / الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ بكوش فوزي

14 نهج العربي تيسي / وهران

- رمز 2889

حل مؤسسة ذ.ش.و.ذ.م.م

"عدانسي وكو"

وهران حي يغوراسن 25 شارع كيمبورن

زاوية شارع بودان رقم 06

بموجب عقد محرر بالمكتب بتاريخ

2013/02/25، في طور التسجيل، قرر

الشريك الوحيد للمؤسسة المشار إليها

أعلاه حلها المسبق، مع تعيين السيد عداني

محمد، مصفيا لها. نسختان من العقد تم

إيداعهما بالسجل التجاري المحلي.

النشر والتبليغ / الموثق

FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération international des

organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم

"من أحيا نفسا كأتما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة



نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع إنقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فأنتم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البرينة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع شكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهمة الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0792906730 / 0554321403 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سريير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730

مكتب الأستاذ لطوف عبد الوهاب

فيلا رقم 98 تعاونية 18 فبراير حي السلام وهران، رمز رقم 2350

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد تلقينها بمكتبنا بتاريخ 2013/02/28 مسجل، تم تكوين المؤسسة المسماة "باتيموب"، هدفها مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحلها (109201)، مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء (109202)، مؤسسة أشغال مسافة البناء والترصيص (109203)، مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباني (109204)، مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية (109205)، مؤسسة أشغال الكهرباء (109206)، مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد (109207)، مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والرعي (109209)، مؤسسة الحفر والأشغال الريفية (109210)، مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات (109211)، مؤسسة أشغال السكك الحديدية (109212)، مؤسسة الأشغال الحضرية والنظافة العمومية (109213)، مؤسسة تركيب الشبكات والمراكز الكهربائية والهاتفية (109214)، مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة (109215)، مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية (109216)، كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية (603007)، مدتها 99 سنة، مقرها تجزئة 261 قطعة رقم 205 النجمة بلدية سيدي الشحمي دائرة السانية ولاية وهران، رأسها 100.000.00 دج مقسم إلى 100 حصة بقيمة 1000.00 دج للحصة وعين السيد نافي فتحي مسيرا (مديرا) للمؤسسة لمدة غير محدودة، ستودع نسختان من العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري.

الموثق

22 | Sortie de secours

www.carrefouralgerie.com

PAGE PROPOSÉE PAR AEJ HAMMACHE

MOTS FLECHES

Honteux		Impie		Article de golf		Géomètre		Apparue
Recruté		Grands naïfs				Dans		
						Causas du tort		
Croyance				Grefte				
Piqua une colère				Mettre de l'ambiance				
						Aurochs		
						Allure		
Argent pour rendre								Gardées pour soi
Partie inférieure				Originaires				
				Donnes des arguments				
Décapitées		Devient plus mal						
		Pleins						N'en fera qu'un
Bien caché	Résidu de café					Ville de Chaldée		
	Partie de bâtiment					Bons à jeter		
				Petite pièce				
				Sous seing privé				
Entourées d'eau						Ex-sigle touristique		
Rail pour coulisser						Voyelles		
Préposition sur un diplôme			Verifias le poids					

MOTS CROISES

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORIZONTALEMENT

- 1. Elle sait raconter.
- 2. Singe de Sumatra (mot composé).
- 3. Pose. Infinif. La musique en est un.
- 4. Épouse d'Osiris. Émettre des protestations.
- 5. Sacrée.
- 6. Rendue parfaitement salubre.
- 7. A toi. D'une force très grande.
- 8. Cabine pour électeurs. On le fête dès le premier jour.
- 9. Utile pour guider la monture. Prénom masculin.
- 10. Hors d'usage (pop). Rayon utilisé en thérapie.

VERTICALEMENT

- 1. Conséquence d'un avancement.
- 2. Des dizaines de mètres carrés. Fermeture étanche.
- 3. Rapports de grandeurs. Dorures.
- 4. Sur une borne. Qui peut donc voler.
- 5. Vieux. En informatique, élément binaire.
- 6. Relatif à un cours rapide... de montagne.
- 7. Filet d'eau. Conducteur de têtus.
- 8. Européen. Est donc fort.
- 9. Tortue marine. Assaisonné.
- 10. Garder en bon état.

E	E	G	A	T	I	R	E	H
P	G	G	A	U	C	H	E	E
P	A	A	D	G	A	A	L	I
M	A	R	I	N	E	M	I	G
A	O	Y	A	C	N	E	V	O
M	V	E	A	F	S	A	I	L
O	E	C	I	B	A	U	N	O
R	T	G	E	D	L	N	G	I
C	I	C	U	T	O	E	T	B
E	R	A	L	N	O	L	A	S
S	T	N	A	I	D	N	E	M
R	G	N	I	K	I	V	E	M
O	E	E	U	O	D	A	M	A
T	I	T	R	E	I	V	A	R

MOTS MELES

Biffez tous les mots de la liste ci-après. Les lettres qui restent forment le nom d'un fleuve sacré d'Asie.

- | | | |
|----------|----------|--------|
| AIEUL | HERITAGE | RAVIER |
| AMADOU | LIVING | SALON |
| AMORCE | MARINE | SCIAGE |
| BIOLOGIE | MELODIE | TITRE |
| CANNE | MENDIANT | TORSE |
| CETONE | MORDU | VETIR |
| GAUCHE | PARAFANT | VIKING |
| HAMEAU | PAYABLE | |

Solution du jeu précédent:
RAFIOT

MOTS EN CROIX

PLACER les neuf lettres de la rangée supérieure dans les cases centrales de la croix de façon à former six mots qu'on peut lire trois horizontalement et trois verticalement.

Les noms propres de lieu sont admis, ainsi que les participes passés accordés, mais pas les verbes conjugués.

A L U D O V E S A

	S	E	G		
	O	N	R		
C	O			R	T
P	E			E	R
B	L			N	S
		I	E	T	
		N	R	S	

Solution du jeu précédent:

	V	E	R			
	A	N	O			
S	O	U	D	U	R	E
V	E	T	U	S	T	E
A	B	R	I	T	E	R
		E	R	E		
		R	E	S		

SOLUTIONS DES JEUX DU NUMERO PRECEDENT

MOTS CROISES

S	C	H	E	M	A	T	I	S	E
I	R	O	N	I	S	A	N	T	
O	U	R	E	N	O	I	R		
S	U	P	P	O	R	T	M	E	
A	L	P	I	N	A	C	U	L	
L	E	E	T	E	L	L	A		
O	R	R	O	S	E	L	E	T	
N	T	A	N	T	O	E			
R	E	S	S	O	R	T	I	E	
P	I	R	E	C	A	I	D	S	

MOTS FLECHES

T	A	S	B				
R	A	Z	Z	I	A	A	C
R	U	L	C	E	R	E	
S	T	E	R	E	L	I	S
E	X	S	O	L	O	S	
O	M	J	S	F	E	L	E
P	L	O	U	F	E	R	
D	I	S	C	R	E	T	E
O	I	E	N	A	U		
I	N	N	E	S	O	U	S
E	T	R	E	N	N	E	
A	L	T	E	R	E	I	R
E	S	S	S	E	R	A	

HOROSCOPE

BÉLIER

Tout ne sera pas aussi simple qu'on le prétendra, par conséquent vous aurez intérêt à prendre le temps d'approfondir les choses et de poser des questions précises avant d'accepter quoi que ce soit.

TAUREAU

Bien que vous serez étroitement entourés et relativement assez occupés, vous vous laisserez vraisemblablement envahir, à divers moment de la journée, par un sentiment de culpabilité par rapport à votre famille ou à vos êtres chers.

GÉMEAUX

Vous sentirez le besoin d'améliorer votre approche sur le plan spirituel. Votre façon d'aborder la spiritualité ne vous convainc pas toujours que vous êtes dans le droit chemin et cela vous amènera à vous documenter davantage et à vous ouvrir à de plus grands horizons.

CANCER

Vous serez d'humeur casanière. Il vous faudra absolument avoir des obligations incontournables pour vous amener à sortir de la maison. Votre lit sera votre petit nid douillet et c'est peut-être même là que vous aurez envie de passer votre journée.

LION

Ce que vous vivrez intérieurement, il vous faudra le partager afin de vous sentir bien avec vous-mêmes. Vous serez donc attirés vers vos amis les plus proches, car votre besoin de communiquer vous conduira vers des personnes de confiance.

VIERGE

Vous aurez de nombreux projets en tête et vous vous lancerez dans tout en même temps. Vous serez probablement pressés d'arriver à vos fins, alors ne négligez pas trop les petits détails, car certains auront une importance non négligeable.

BALANCE

Vous aurez l'esprit vif et vos idées s'enchaîneront aisément dans vos pensées. Vous n'aurez pratiquement aucune difficulté à vous lancer dans les grands concepts et les phénomènes abstraits retiendront davantage votre attention.

SCORPION

Vous serez captivés par les échanges verbaux. Vous aurez envie d'entendre les autres et de mieux les comprendre. Tout ce qui sera dit aura un intérêt particulier sur vous.

SAGITTAIRE

Ce sera probablement l'occasion pour vous de vous vider le cœur. Vous aurez donc intérêt à bien réfléchir à ce que vous direz, car certaines paroles pourraient sortir de votre bouche plus vite que vous ne le pensez.

CAPRICORNE

Vous avez de l'inspiration et vos idées peuvent vous mener loin. N'hésitez pas à vous ouvrir si vous êtes avec des personnes de confiance. Peu importe que ce soit votre sens artistique ou votre sens des affaires qui vous chatouille, vous devez vous extérioriser.

VERSEAU

Vous aurez envie de vous exprimer et de jouer. Un rien vous amusera. Vous rechercherez la compagnie de gens qui aiment à communiquer leurs idées et qui n'ont pas peur de s'exprimer sur des sujets bouillants de l'actualité.

POISSONS

Votre famille occupera une grande place. Vous vous préoccupez davantage du bien-être de tous et chacun, et pratiquement chaque membre de votre famille aura droit à ses petites attentions. Vous serez d'humeur protectrice et vous verrez d'une façon presque obsessionnelle à ce que vos proches ne manquent de rien.



10h30 : Loulou
 11h00 : Questions D'actu "Rediff"
 12h00 : Journal
 12h25 : Yakoute
 13h45 : Ziyarat La Tounssa
 14h20 : Yaoumiyate Moudir Ame
 15h20 : Sebaq El Madjarate
 16h00 : Football "USMA/USMH" (Coupe D'algérie 1/8 Final)
 18h30 : Le Soleil Et La Vérité
 19h00 : Journal
 19h30 : Vestiges Et Patrimoine "Laghoutat 1 Ère Ptie"
 20h00 : Journal
 20h45 : Uni-vert
 22h00 : Gala Artistique
 23h00 : Expression Livre



10h00 : Bouhairat El Chabout
 10h30 : Kitab El-marifa
 10h45 : El-ghoufran
 11h30 : Saât Riyadha
 12h30 : El Alam Bayena Yadaik
 13h00 : Journal
 13h30 : Ghaltate Hayati
 16h30 : Loulou
 17h00 : Kaoukab El Ardhe
 17h30 : Fi Samime El Qanoune
 18h00 : Journal
 18h20 : Taqdar Tarbah
 20h00 : Journal
 20h45 : Rihanat
 21h45 : Ksour El Djazair
 22h15 : Film Algérien
 00h00 : Journal Télévisé



12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 Petits plats en équilibre
 13:55 Les feux de l'amour
 14:55 De mères en filles
 16:35 Quatre mariages pour une lune de miel
 17:25 Bienvenue chez nous
 18:20 Une famille en or
 19:05 Le juste prix
 19:45 Nos chers voisins
 20:00 Journal
 20:35 Mon assiette santé
 20:45 Après le 20h, c'est Canteloup
 20:50 Dr House
 21:35 Dr House
 00:15 New York Unité Spéciale
 01:05 Au Field de la nuit



12:55 Météo 2
 13:00 Journal
 13:50 Météo 2
 13:52 Consomag
 13:56 Expression directe
 16:20 Le jour où tout a basculé
 16:45 Le jour où tout a basculé
 17:54 CD'aujourd'hui
 18:00 On n'demande qu'à en rire
 19:00 Mot de passe
 19:30 N'oubliez pas les paroles
 20:00 Journal
 20:40 Histoire d'un rêve
 20:45 La maison préférée des Français
 22:45 Nos seins, nos armes
 23:55 Viol, elles se manifestent
 00:15 Expression directe



LA MAISON PRÉFÉRÉE DES FRANÇAIS

Présenté par : Stéphane Bern



Pour sa deuxième édition, l'émission propose une sélection de vingt-deux maisons françaises toutes plus belles les unes que les autres. Patrimoniales, écologiques, atypiques, hors de prix ou bon marché, chacune présente un charme particulier et une histoire. Les propriétaires racontent leur aventure à travers des anecdotes sur les circonstances de l'acquisition ou de la construction, les précédents occupants ou encore les choix d'aménagement et d'embellissement. Passionnés par la décoration et le bricolage, ils estiment avoir façonné la maison idéale. Stéphane Bern dévoilera le classement de la maison qui a le plus charmé le public par sa beauté, son histoire, son patrimoine et son authenticité.



12:55 Météo à la carte
 13:40 Le bureau des affaires sexistes
 13:50 Si près de chez vous
 14:50 Keno
 14:55 Cyclisme
 16:20 Des chiffres et des lettres
 16:55 Harry
 17:30 Slam
 19:00 19/20 : Journal régional
 19:30 19/20 : Journal national
 20:00 Tout le sport
 20:10 Et si on changeait le monde
 20:15 Plus belle la vie
 20:45 Famille d'accueil
 21:40 Famille d'accueil
 22:30 Famille d'accueil



12:20 La nouvelle édition 1ère partie
 12:45 La nouvelle édition
 14:00 Dexter
 14:55 Dexter
 15:50 Les nouveaux pirates de l'informatique
 16:20 Chaotic Order
 16:25 Echange standard
 18:10 Kaira Shopping
 18:15 Les Simpson
 18:45 Le JT
 20:05 Le petit journal
 20:30 Le grand journal, la suite
 20:55 Anonymous
 23:05 Au pays du sang et du miel
 00:35 L'oeil de Links



12:05 Cap sur le Canada
 12:50 Arte journal
 13:55 La folle histoire d'amour de Simon Eskenazy
 15:20 Mystères d'archives
 15:55 Silex and the City
 16:00 Un billet de train pour...
 17:20 X:enius
 17:45 Paysages d'ici et d'ailleurs
 18:15 Madagascar, toi si belle...
 19:00 Tendresses animales
 20:05 28 minutes
 20:45 Portraits de voyages
 20:50 The Gatekeepers
 22:30 Le monde après Fukushima
 23:50 Histoire secrète de la Lufthansa



12:40 Météo
 12:45 Le 12.45
 13:05 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:42 Astuces de chef
 13:45 Ecoutez votre coeur
 15:40 Lettres à un ange
 17:35 Un dîner presque parfait
 18:45 100 % mag
 19:40 Météo
 19:45 Le 19.45
 20:05 Scènes de ménages
 20:50 Alice au pays des merveilles
 22:45 Edward aux mains d'argent
 00:45 Norbert et Jean : le défi
 01:55 The Unit : commando d'élite
 02:45 Météo

20h45



Réalisé par : Tim Burton

Acteurs : Mia Wasikowska (Alice Kingsley) Johnny Depp (le Chapelier fou) Helena Bonham Carter (la Reine rouge) Crispin Glover (le Valet de coeur) Anne Hathaway (la Reine blanche)

Agée de 19 ans, Alice est promise à Hamish, un lord anglais qu'elle ne veut pas épouser. Alors que ce dernier doit officialiser sa demande en mariage, la jeune femme suit la trace d'un lapin blanc, jusqu'à tomber dans un trou sans fond. Alice, persuadée qu'elle est en train de rêver, découvre alors un univers merveilleux qui lui semble familier, mais où une figure tyrannique, la Reine rouge, fait régner la terreur.



20h40

DR HOUSE

POUPÉES D'AMOUR

Réalisé par : David Straiton
 Acteurs : Hugh Laurie (Gregory House) Robert Sean Leonard (James Wilson) Omar Epps (Eric Foreman) Jesse Spencer (Robert Chase) Peter Jacobson (Chris Taub) Odette Annable (Jessica Adams)



Un homme de 35 ans et sa voisine se trouvent à une fête foraine. Alors qu'ils discutent de leur relation, l'homme se met à pleurer du sang. Lorsqu'il est admis à l'hôpital, il révèle aux médecins un secret gênant : il vit avec une poupée en silicone une relation de couple aussi étrange qu'intense. Adams fait des prélèvements sur elle pour vérifier si le patient n'est pas allergique à l'un de ses composants.



20h40

FAMILLE D'ACCUEIL



Réalisé par : Véronique Langlois
 Acteurs : Virginie Lemoine (Marion Ferrière) Christian Charmetant (Daniel Ferrière) Samantha Rénier (Juliette) Lucie Barret (Charlotte) Antoine Ferey (Tim)

Khaled demande un service à Marion : accueillir chez elle sa filleule Safi dont le grand-père vient d'être hospitalisé. A 16 ans, la jeune fille a tout pour elle. Jolie, intelligente et drôle, elle veut devenir une star et est prête à tout pour impressionner Rocco, son petit copain mi-flambeur mi-voyou. Marion se renseigne sur le passé de Safi et découvre que sa mère est morte dans des mystérieuses circonstances.

Le Carrefour d'Algérie

24heures

MARDI 05 MARS 2013

POUR ÉVASION FISCALE ET NON RÈGLEMENT D'IMPÔTS Ounsi et Nacef Naguib Sawiris interdits de quitter l'Égypte

Le procureur général Talaat Abdallah a décidé d'inscrire les hommes d'affaires Ounsi Naguib Sawiris, fondateur de la société "Orascom Industries" et Nacef Ounsi Naguib Sawiris, président du conseil d'administration sur la liste des personnes interdites de quitter le territoire égyptien, a déclaré dimanche une source judiciaire responsable. La décision du procureur général intervient suite à la requête soumise au parquet par le ministre des finances Morsi Higazi, en vue d'intenter une action pénale contre ces deux hommes d'affaires et les soumettre à un interrogatoire à la lumière des faits qui leur sont reprochés liés à l'évasion fiscale et le non règlement d'impôts de près de 14 milliards de livres égyptiennes sur des bénéfices réalisés dans la transaction de vente de la société "Orascom Building" à la société française "Lafarge", estimés à près de 68 milliards de livres égyptiennes.

PAKISTAN

45 morts dans un attentat à la bombe à Karachi



Au moins 45 personnes ont été tuées dimanche dans un attentat à la bombe survenu à Karachi dans le sud du Pakistan, a annoncé la police dans un nouveau bilan. Cet attentat est le plus meurtrier en plus de trois ans à Karachi, poumon économique du Pakistan déjà miné par une guerre des gangs et une vague d'assassinats sur fond de rivalités politiques, ethniques et économiques complexes. L'explosion de dimanche soir a eu lieu près de l'entrée du quartier d'Abbas Town, selon des sources policières, qui ont précisé que la cible exacte de l'attentat demeurait en-

core inconnue. "Au moins 45 personnes ont été tuées et 150 autres blessées. Le bilan pourrait encore s'alourdir car environ la moitié des blessés sont dans un état grave", a dit à Hashim Raza Zaidi, plus haut fonctionnaire de cette ville de 18 millions d'habitants, révisant à la hausse un précédent bilan faisant état de 23 morts. Une seconde explosion a suivi la première déflagration, mais "la nature" de ce second incident était inconnue dimanche soir par les autorités qui cherchaient aussi à savoir si la bombe cachée dans le véhicule avait été activée à distance.

AL QAÏDA

Un jihadiste confirme la mort d'Abou Zeid

Un jihadiste d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a confirmé lundi la mort d'un des chefs de ce groupe islamiste armé, Abou Zeid, mais démenti celle d'un autre dirigeant islamiste, Mokhtar Belmokhtar, selon l'agence mauritanienne d'informations en ligne, Sahara Medias. Abou Zeid a été tué "par un bombardement aérien français dans les montagnes" des Ifoghas (nord-est du Mali) "et non par les Tchadiens", affirme, sous couvert d'anonymat, ce membre d'Aqmi qui a l'habitude d'écrire pour des sites jihadistes, selon Sahara Medias. Il dément en revanche la mort de Mokhtar Belmokhtar "pour la simple raison qu'il se trouve dans la région de Gao (nord du Mali, mais plus au sud du massif des Ifoghas) où il mène les combats contre l'ennemi".

COUR SUPRÊME D'ABOU DHABI Ouverture du procès de 94 islamistes accusés de complot

Le procès de 94 islamistes accusés de complot contre la sûreté de l'Etat s'est ouvert lundi devant la Cour suprême fédérale à Abou Dhabi en l'absence de la presse internationale et de défenseurs des droits de l'homme, interdits par les autorités. Ces islamistes, arrêtés entre mars et décembre 2012, sont membres ou proches du groupe Al-Islah lié aux Frères musulmans. Parmi eux figurent deux avocats spécialisés dans les droits de l'homme, Mohammed al-Roken et Mohammed al-Mansouri, des juges, des professeurs, des étudiants et au moins dix femmes. Des proches de ces islamistes ont indiqué sur Twitter avoir été autorisés à assister à l'ouverture du procès, qui marque le moment fort d'une campagne aux Emirats contre les islamistes liés à la confrérie des Frères musulmans. Le procureur général des Emirats a annoncé fin janvier que les prévenus seraient jugés pour "avoir créé et dirigé un mouvement ayant pour objectif de s'opposer aux fondements du régime politique dans le pays et de prendre le pouvoir". Ils risquent jusqu'à 15 ans de prison chacun.

Flexily de DJEZZY

VOUS AVEZ UN ABONNEMENT ? FAITES PROFITER VOS PROCHES DE VOTRE CRÉDIT

Pour activer le service Flexily : *100#
Puis transférez du crédit : *770* Numéro du correspondant *montant* le code PIN #

Transférez librement de 50 à 100 DA de votre crédit à vos proches grâce au service Flexily.
Jusqu'à 6 transactions par jour d'un montant n'excédant pas les 600 DA/Mois, le prix du transfert de crédit est de 10 DA/Transaction.
Offre valable pour les abonnés Classic et Millenium.

DJEZZY
مرحباً بالغد
www.djezzy.com